



Les migrants

Lettre 92 aux cercles de silence

Octobre 2024

Ils ont faim, ils auront bientôt froid ; ils ont soufferts pour arriver ici, ils sont malades car ils ne sont pas soignés. Ils ont quitté leur terre natale depuis longtemps. Ceux qui ne sont pas morts, ont montré leur endurance et leur courage. Qui leur donnera à manger ? Qui les soignera et viendra les visiter ? qui les habillera ? qui les visitera lors qu'ils sont en prison ? qui leur rappellera leur patrie et leur chantera des chants dans leur langue ? Qui viendra les encourager dans l'accomplissement de leur but ? Comment poursuivre un bonheur payé au prix du malheur de nos frères et sœurs en humanité ? Aurons-nous le courage de dire oui à la rencontre et non à l'affrontement ? Ne pourrions-nous pas proclamer notre programme politique (c'est d'actualité) : *Il faut stopper la mondialisation de l'indifférence face aux tragédies qui font passer les routes maritimes et les frontières entre les nations d'un chemin d'espoir à un chemin de mort pour tant de migrants.*

Dans notre pays où le bien commun et l'entre-aide est souvent ignorée, pour être entendu, ne faudrait-il pas inviter les personnes aux cercles de silence, en leur parlant de la vie menée par ces personnes qui pour vivre sont obligées de quitter leur pays ? Plutôt que d'afficher : des luttes contre les CRA (alors que les passants ne savent pas ce que c'est), la demande du respect de tout homme (alors qu'on ne sait plus ce qu'est le respect).

Réfléchissons à qui l'on s'adresse. Aux politiques ? les dernières élections prouve qu'on a échoué. Et si l'on s'adressait aux femmes, enfants et hommes ? Qui ont leurs difficultés pour vivre, mais qui ont aussi un sens de l'humain, qui ont une famille et qui savent la richesse de la fraternité et des contacts des amis. Si l'on s'adressait non pas au « grands » mais aux « petits » ? Peut-être, que, petit à petit, les petits nous rejoindraient ? Evidemment , dans ce renouvellement d'objectifs, il faudrait changer nos panneaux pour les cercles de silence. Ce n'est qu'une proposition, mais peut-être n'est-ce pas trop demander au bout de 15 ans !

A Mayotte, l'état fait la double faute : 1) en donnant raison aux « jeunes délinquants » de Mayotte aux dépens des réfugiés et 2) en ne respectant pas le statut qui octroie aux exilés le droit d'être hébergé par l'État.

Michel Girard

Table des matières

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	3
Cercles de SILENCE	4
Genève	4
Pézenas.....	4
Villefranche sur Saône	5
Wissembourg	5
FRANCE.....	5
Pour les migrants, le Premier ministre durcit le ton	5
Le gouvernement et les migrants	6

"Où sont passés les migrants ?" : après les JO, le centre de santé déserté par les exilés	9
Avignon.....	10
Calais	11
Clermont-ferrand	12
Menton.....	12
Hendaye	12
Lisieux	13
Lyon	14
Mayotte	14
Paris	15
Portel (Boulogne-sur-mer).....	16
Rennes.....	16
Rouen.....	17
Somme	17
MANCHE	18
MEDITERRANEE	19
UNION EUROPÉENNE	21
Nouveau durcissement de la politique migratoire	21
Allemagne.....	22
Autriche	23
Chypre.....	26
Croatie.....	26
Espagne.....	27
Grèce.....	31
Italie	32
Portugal.....	32
EUROPE.....	33
Les citoyens européens sont favorables à une politique d'hospitalité prudente.	33
France – Allemagne : un nouvel accord avec la Grande-Bretagne ?	34
Cour de justice de l'UE : Un pays « sûr » doit l'être sur l'ensemble de son territoire	35
Migration et football	35
Bosnie- Herzégovine.....	36
Monténégro.....	37
Serbie	37
ASIE.....	37
Liban	37
AFRIQUE	39
Libye	39

Maroc	40
Niger	42
Tunisie.....	42
AMERIQUE	45
République dominicaine	45
INTERNATIONAL	46
TEMOIGNAGE.....	48

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

Le ministre de l'intérieur dénonce la présence d'associations d'aide aux migrants dans les CRA

Le 2 octobre 2024, le ministre de l'intérieur s'en est pris aux associations venant en aide aux migrants dans les centres de rétention administrative (CRA). *"Je voudrais [...] que l'État soit plus exigeant vis-à-vis des associations qui interviennent en CRA. De même, je considère que le conseil juridique et social aux personnes retenues dans les CRA relève de l'Ofii (Office français de l'immigration et de l'intégration) et non des associations, qui sont juge et partie"*.

L'Ofii a aujourd'hui un rôle de soutien matériel aux personnes retenues dans les CRA et propose des aides au retour volontaire. L'organisation accompagne également *"ceux, sans ressources, qui souhaitent bénéficier d'une aide au retour humanitaire"*. Les associations, elles, ont un rôle de défense des intérêts des personnes retenues, ce qui parfois peut nécessiter de contester les décisions de préfets, rappelle un professeur de droit public à l'université Grenoble-Alpes. Une mission impossible à réaliser pour l'Ofii qui est *"un établissement public sous tutelle du ministère de l'Intérieur"*. Depuis 2010, cinq associations se partagent la mission d'information et d'aide à l'exercice du droit des migrants en CRA : l'ASSFAM Groupe-SOS, Forum réfugiés-Cosi, France terre d'asile, La Cimade et l'association Solidarité Mayotte (depuis 2016). Leur mission est de fournir de *"l'assistance à l'exercice des droits des personnes retenues, notamment le droit au recours quand elles estiment que leur arrestation et leur expulsion ne sont pas légales, mais aussi de l'aide à effectuer des démarches comme une demande d'asile"*, explique la secrétaire générale à l'association La Cimade, présente dans huit centres de rétention. *"Nous ne sommes pas décisionnaires. Les décisions sont prises par les juges et nous ne faisons que faire exercer le droit. Il arrive d'ailleurs régulièrement que ce soit les associations qui rappellent l'État à ses obligations légales, par exemple quand des personnes retenues sont expulsées hors du cadre légal"*. Elle rappelle également le rôle *"d'analyse, de témoignage et vigie du respect du cadre légal de ce qu'il se passe dans les centres de rétention"* des associations. *"Cette fonction de témoignage et de vigie des droits exercée par la société civile est fondamentale car il s'agit d'un lieu de privation de liberté"*.

Subventions aux associations

Le ministre aborde également la question des subventions que reçoivent les associations d'aide aux migrants. Le ministre avance le chiffre d'un milliard d'euros qui serait destiné à *"toutes les associations chargées d'accueillir et d'assister les migrants"*. Dans le récapitulatif de l'Effort financier de l'Etat en faveur des associations on voit qu'un milliard d'euros a effectivement été attribué à la mission *"Immigration, asile et intégration"* en 2024. Mais ce nombre est très loin de représenter les aides que reçoivent les associations présentes dans les CRA car le montant comprend l'ensemble des missions associatives en matière d'immigration et donc notamment l'hébergement des demandeurs d'asile. Le ministre *" reprend un certain nombre de poncifs qu'on entend généralement*

sur les associations qui profiteraient de l'argent public", dénonce la responsable de la Cimade, qui s'inquiète de propos qui alimentent, selon elle, "une musique antidémocratique, anti-contre-pouvoir, à un moment où les associations d'aide aux immigrés sont menacées".

Enfin, le ministre explique dans son entretien vouloir construire de nouvelles places de CRA et allonger la durée légale qu'une personne peut passer en rétention, aujourd'hui de 90 jours. "Pour les actes terroristes, la loi française prévoit déjà un délai pouvant aller jusqu'à 210 jours. Pour les crimes les plus graves, notre main ne doit pas trembler : il faut aller jusqu'à 180 jours, voire 210 jours", selon le ministre.

Mais toutes ces mesures ne permettront pas forcément d'expulser plus d'étrangers. Les principaux freins aux expulsions restent la non-délivrance par les pays d'origine de laissez-passer et l'impossibilité de renvoyer des personnes vers certains pays, comme l'Afghanistan ou la Syrie, car leur vie y serait menacée.

CERCLES DE SILENCE

GENEVE

En lien avec la journée mondiale du migrant et du réfugié, le 29 septembre 2024, l'organisation 'le Cercle de silence' propose une heure de silence en mémoire des personnes contraintes de fuir leur foyer, le 27 septembre 2024 à Genève.

«Aux portes de l'Europe, les clôtures et les murs sont de plus en plus longs et hauts», déplore l'organisation 'le Cercle de silence' dans un communiqué relayé par l'Église catholique romaine Genève (ECR). «La liberté de mouvement des personnes en fuite est massivement limitée. La violence, la misère et la mort sont devenues quotidiennes. Nous sommes tous séparés par des frontières visibles et invisibles, extérieures et intérieures» (déclaration de Solidarité sans frontières).

A Genève, les Cercles de silence se tiennent depuis 2011, à raison de six par an. Leurs membres «désirent aller au-delà des mots et des cris», note l'organisation. «Pendant une heure, les hommes et les femmes réunis ne bougent pas, ne martèlent aucun slogan, ne brandissent aucun poing et seuls quelques-unes et quelques-uns portent sur leurs dos des pancartes.» Il est composé de citoyens, dont des membres de l'ECR, de l'Église protestante de Genève (EPG) et de l'Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile et des réfugiés (AGORA).

Par cette présence à Genève, 'le Cercle de silence' s'associe à une grande manifestation du mouvement pour le droit à la migration et à l'asile, organisée par Solidarité sans frontières, le 28 septembre à Berne. Plus de 100 organisations civiles marcheront pour une société plus inclusive et respectueuse de la dignité humaine.

<https://www.cath.ch/newsf/un-cercle-de-silence-pour-les-migrants-a-geneve/>

PEZENAS

Comme tous les premiers samedi du mois, le cercle de silence de Pézenas s'est tenu samedi matin 5 octobre 2024 de 10h30 à 11h30 avec une dizaine de participantes et participants. Pas vraiment beaucoup de passage car avec le temps frais, moins de monde sur le marché. Cependant une quarantaine de tracts ont été distribués avec quelques discussions intéressantes et quelques refus marqués. 147,50 € ont été récoltés dont 100€ de dons réguliers pour soutenir des MNAs pas soutenu par l'ASE.

VILLEFRANCHE SUR SAONE



Nous nous posons encore la même question du devenir de notre Cercle, constatant une fréquentation moindre ces derniers temps. Et, comme l'an dernier, nous étions plus nombreux, alors que se tenait la Foire aux Livres dans la salle proche des Echevins au profit des deux associations d'aide aux migrants (qui semble avoir encore été un succès!). Tout en assurant la vente des livres plusieurs bénévoles sont quand même passés au moins un moment. On peut se réjouir de ce "rebond", et il serait dommage de perdre en visibilité, au moment même où la situation des sans-papiers risque de devenir intenable très rapidement, mais il importe de trouver de nouvelles façons de faire entendre leur voix .

WISSEMBOURG

Au Cercle de Wissembourg : A peine arrivées, pas encore installées, trois gendarmes en voiture banalisée, (gilet pare-balle et arme sur la poitrine) ont demandé les cartes d'identité. Seules trois personnes étaient arrivées. Mais deux d'entre elles n'avaient pas leurs papiers. Elles ont donc dû décliner leurs noms, prénoms, date de naissance. Rapidement partis, ils ne sont pas réapparus ensuite...excès de zèle ou nouvelles directives...? En tout cas, les gendarmes ont estimé que les 3 personnes qui participaient au soutien et à l'accueil des migrants, ne sont pas de dangereux migrants, passeurs ou trafiquants.

FRANCE

POUR LES MIGRANTS, LE PREMIER MINISTRE DURCIT LE TON

Lors de sa déclaration de politique générale, mardi 1er octobre 2024, le nouveau Premier ministre, indique devant les députés que les politiques migratoires et d'intégration ne sont plus maîtrisées de "*manière satisfaisante*". Et pour y remédier, voilà ses propositions.

Il entend d'abord faciliter "*la prolongation exceptionnelle de la rétention des étrangers en situation irrégulière, pour mieux exécuter les obligations de quitter le territoire français*".

Il ne s'interdit pas non plus de "**conditionner davantage l'octroi de visas à l'obtention de laissez-passer consulaires nécessaires aux reconduites à la frontière**" vers leurs pays d'origine des personnes se trouvant sous le coup d'une OQTF. Une pique à peine voilée aux pays du Maghreb qui délivrent au compte-gouttes ces laissez-passer consulaires, précieux sésames indispensables aux retours dans les pays d'origine.

Il a évoqué la possibilité de négocier "**avec les pays concernés par des accords**

bilatéraux conclus de longue date lorsqu'ils ne correspondent plus aux réalités d'aujourd'hui". Des propos qui font écho à ceux de son ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, qui s'est dit favorable à l'idée que la France revienne sur certains accords avec l'Algérie facilitant la venue de ressortissants algériens.

Il souhaite mettre en place un *"traitement plus efficace"* des demandes d'asile, sans plus de précisions.

Il souhaite de plus nombreux contrôles aux frontières françaises. **"La France continuera, aussi longtemps que nécessaire, à rétablir des contrôles à ses propres frontières"**, comme le prévoient certaines dérogations aux réglementations européennes et comme l'Allemagne. La réforme du code Schengen adoptée au printemps 2024, par le Parlement et le Conseil européens autorise des contrôles d'identité aux frontières intérieures de l'Union européenne (UE) *"en cas de menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure d'un État"*. Et ce, pour une période de six mois maximum, renouvelables sur une durée maximale de deux ans. Le texte réaffirme cependant le caractère exceptionnel de ces contrôles. La *"nécessité et la proportionnalité"* de ces derniers devra être argumentée, est-il spécifié. D'autre part, en septembre 2023, la Cour de justice de l'UE a rappelé que, même si un pays a mis en place des contrôles à ses frontières intérieures, il n'a pas le droit de procéder à des refoulements systématiques qui vont souvent de pair avec les contrôles policiers. Les pays concernés doivent respecter la directive européenne dite *"retour"* qui prévoit qu'un ressortissant non européen puisse *"bénéficier d'un certain délai pour quitter volontairement le territoire"*.

Il a enfin appelé à la mise en œuvre *"sans délais"* du pacte européen sur la migration et l'asile adopté en mai 2024, censé renforcer la lutte contre l'immigration illégale dans l'Union européenne. Ce texte, adopté par le Parlement européen en avril après des années de discussions, réforme en profondeur la politique migratoire européenne. Il avalise entre autres un *"filtrage"* des migrants aux frontières de l'UE, via la création de centres dans lesquels les exilés seront retenus le temps de l'examen de leur dossier. Chaque personne sera enregistrée dans la base de données commune Eurodac. Dans ces centres, ils passeront des contrôles sécuritaires et sanitaires, des relevés d'empreintes... En clair, les migrants devront savoir dans un délai de cinq jours ce qu'ils pourront faire : entrer sur le sol européen (pour y demander l'asile) ou retourner chez eux.

Il y a quelques mois, une eurodéputée a tenu à préciser que le Parlement européen avait obtenu des garanties sur un mécanisme de surveillance des droits fondamentaux dans ces procédures à la frontière, sur les conditions d'accueil des familles avec jeunes enfants et sur l'accès des migrants à un conseil juridique. Il n'empêche que la mesure suscite l'ire de nombreuses organisations.

Dans une déclaration conjointe publiée le 10 avril 2024 qui appelle à rejeter l'ensemble du Pacte, 161 organisations de défense des droits humains, dont Human Rights Watch, Amnesty international, l'International Rescue Committee, ou encore Oxfam s'inquiètent de cette nouvelle procédure. Elles craignent des *"détentions de familles avec enfants de tous âges"*, qui *"permettront des abus dans toute l'Europe, y compris le racial profiling, la détention de facto par défaut et les refoulements"*.

Pour la présidente de Forum réfugiés : *" l'exécutif et les parlementaires sont appelés à bâtir des politiques publiques d'asile et d'immigration fondées sur l'expertise et les pratiques issues de la société civile, loin des postures simplificatrices déconnectées des enjeux et réalités qui imprègnent trop souvent le débat public dans ce domaine et le dénaturent"*.

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/presse/nos-communiqués-de-presse/1545-declaration-de-politique-generale-les-enjeux-en-matiere-d-asile-et-de-migration>

LE GOUVERNEMENT ET LES MIGRANTS

Dès ses premières prises de parole, le nouveau ministre de l'Intérieur, annonce la couleur : *"expulser plus, régulariser moins"*. Il propose aussi de supprimer l'**Aide Médicale d'État** (AME) et

rétablir le délit de séjour irrégulier. Des mesures déjà proposées dans la loi Immigration l'année dernière et déjà invalidée par le Conseil constitutionnel, qui rappelait à l'occasion qu'il était nécessaire de garantir des droits fondamentaux aux personnes concernées.

Un tribune dans les médias signées de ministre et personnels de santé, rappelle que l'AME **représente moins de 0,5% des dépenses de santé de l'État**. [La supprimer représente une économie de bouts de chandelle, dérisoire face aux risques sanitaires qu'une telle mesure engendrerait. Mais surtout, si elle est supprimée, les malades iront aux urgences, or le consultations à l'hôpital coutent beaucoup plus cher que la visite à un médecin de ville. Donc cela reviendra plus cher à l'état.]

Annoncer une **augmentation du nombre de délivrances d'OQTF n'est qu'une stratégie de communication** : [la majorité des personnes visées ne peuvent pas être légalement renvoyées, puisque pour ce faire, il est nécessaire que le pays vers qui on renvoie le migrants accepte de le recevoir, ce qui n'est pas le cas pour de nombreux pays]. En 2022, moins de 7% des OQTF délivrées ont mené à une réelle expulsion.

En criminalisant le séjour irrégulier, en désignant comme délinquant des personnes qui fuient des situations de guerre ou de pauvreté, en proposant des mesures liberticides et soi-disant dissuasives, la réponse de ce gouvernement à l'urgence humanitaire est encore une fois xénophobe, électoraliste et absurde.

En agitant le mythe de la "*crise migratoire*", les gouvernements successifs ont déroulé le tapis rouge aux idées d'extrême-droite. En s'appropriant le terme "*d'appel d'air*", ils justifient des années d'absence de prise en charge digne, des années de politiques répressives aux frontières, des années de mépris des droits humains fondamentaux.

Comment signifier l'urgence à agir ? Comment défaire la dialectique du "*bon et du mauvais migrant*" ? Comment rappeler au plus grand nombre que nous parlons d'hommes, de femmes et d'enfants qui fuient des conditions de vies insupportables ?

On aimerait pouvoir parler de la prise de parole du ministre comme du discours de trop, d'un tournant historique qui provoquerait un sursaut citoyen, un élan de solidarité et d'engagement pour la défense des droits et l'accueil digne et solidaire. Malheureusement, ce ne sera pas le cas, cette prise de parole s'inscrit dans un tableau politique qui s'installe depuis plusieurs mois déjà et qui risque de durer. C'est justement pour cela, que l'engagement est essentiel.

Utopia56

Loin d'avoir été désarçonné par les manifestations de la gauche et d'une partie de la macronie le ministre de l'intérieur propose de **supprimer la circulaire Valls**, qui permet depuis 2012 aux préfets de régulariser des personnes sans papiers pour des raisons de vie privée et familiale ou de travail. « *Nous ne devons régulariser qu'au compte-gouttes, sur la base de la réalité du travail et de vrais critères d'intégration* ».

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/immigration-bruno-retailleau-veut-reduire-drastiquement-les-regularisations-2124396>

A propos de la **circulaire Valls**, un avocat spécialiste de l'immigration et président honoraire du Gisti, une association d'aide aux immigrés indique : "*On nous fait croire que la circulaire Valls, qui est à peine appliquée par les préfectures, régularisait en masse les sans-papiers. C'est n'importe quoi*". En effet, sur les 450 000 sans-papiers que compte la France, seuls 11 500 ont été exceptionnellement régularisés grâce à leur travail en 2023. "*Il faut rappeler que la circulaire Valls n'est pas opposable à l'administration, c'est-à-dire que ce n'est pas une loi, c'est un simple courrier que les préfectures reçoivent, elles peuvent suivre la circulaire ou bien l'ignorer*". Cette circulaire offre un titre de séjour d'un an renouvelable. "*C'est une régularisation qui dans les faits reste très précaire. Au bout de 12 mois, il faut redemander les papiers à l'employeur, refaire des démarches, retourner en préfecture, avec l'angoisse de voir son dossier rejeté*".

- **La circulaire Valls offre une régularisation pour les travailleurs sans-papiers**

Les travailleurs en situation irrégulière comptent énormément sur cette feuille de route. Elle permet, à titre exceptionnel, de leur délivrer un titre de séjour pour rester légalement sur le sol français. Pour décrocher le précieux sésame, plusieurs conditions sont à remplir :

- pouvoir justifier d'une ancienneté de travail de 8 mois, consécutifs ou non, sur les deux dernières années

- ou pouvoir justifier de 30 mois de travail, consécutifs ou non, sur les 5 dernières années

Cette circulaire Valls concerne tous les métiers.

L'employeur est sollicité par l'administration. Il doit s'engager dans cette procédure de régularisation de son employé, ce qui est potentiellement un frein au dossier. *"L'employeur doit fournir des attestations de son entreprise, comme les statuts de la société, les fiches de cotisations à l'Urssaf"*, détaille l'avocat. *"Il doit aussi payer une taxe"*, au profit de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). *"Beaucoup de patrons peuvent baisser les bras"*. Or sans l'engagement de l'entreprise, le sans-papiers n'a aucune chance d'être régularisé.

Autre obstacle : la décision dépend de la préfecture qui dispose d'un pouvoir discrétionnaire. Autrement dit : le préfet peut décider de ne pas régulariser sans avoir à se justifier. *"C'est évidemment un scandale"*, s'offusque l'avocat. *"Même si les dossiers sont complets, même s'ils répondent à tous les critères demandés, il est possible que la préfecture réponde négativement, ou tout simplement ne réponde jamais"*. *"J'ai presque tous mes dossiers de travailleurs sans-papiers qui sont aujourd'hui bloqués... Les préfectures ne répondent pas. Et ce constat, nous le partageons avec plusieurs de mes confrères un peu partout en France. Certains de mes clients restent sans réponses plusieurs mois voire des années."*

En cas de réponse positive, l'étranger reçoit un titre de séjour "salarié" d'une durée d'un an renouvelable ou un statut de "travailleur temporaire" d'une durée d'un an ou moins, renouvelable.

- **Une circulaire qui aide les étrangers à se régulariser pour "motifs familiaux"**

Elle offre la possibilité à des étrangers sans-papiers d'obtenir un titre de séjour "vie privée et familiale" d'un an, renouvelable. Pour l'obtenir, il faut être :

- parent d'enfants scolarisés depuis au moins trois ans (et justifier d'une présence d'au moins 5 ans sur le sol français)

- conjoint d'étrangers en situation régulière (et justifier d'une présence de cinq ans en France et d'une durée de 18 mois de vie commune du couple)

- mineur devenu majeur. Le jeune doit être venu pour rejoindre sa famille proche en France. Il doit aussi justifier d'au moins deux ans de présence en France à la date de son dix-huitième anniversaire "et, d'autre part, [justifier] d'un parcours scolaire assidu et sérieux", peut-on lire dans la circulaire.

Pour les mineurs isolés, sans famille en France, il est possible de déposer un dossier de régularisation en justifiant qu'un jeune est engagé dans une formation professionnelle et *"que la qualité de son parcours de formation est de nature à lui permettre une insertion durable dans la société française"*, détaille la circulaire.

- **Une circulaire qui aide les étrangers pour "motifs humanitaire" ou "talent"**

Pour obtenir ce titre qui s'appelle également "vie privée et familiale" d'une durée d'un an renouvelable, il faut pouvoir :

- Justifier d'un talent exceptionnel ou d'un service rendu à la collectivité (par exemple dans les domaines culturel, sportif, associatif, civique ou économique)

-Justifier d'une situation "humanitaire" grave (par exemple, être victime de violences conjugales, ou être victime de traite d'êtres humains)

Pour toutes ces demandes, la décision de régularisation repose sur le préfet et son pouvoir discrétionnaire.

Les dispositifs de la loi Immigration

En parallèle de cette circulaire, le gouvernement a promulgué en janvier 2024, la nouvelle loi Immigration. Cette loi crée, elle aussi, à titre exceptionnel une carte de séjour "travailleur temporaire" ou "salarié" d'une durée d'un an. Mais contrairement à la circulaire Valls, elle ne favorise que les travailleurs étrangers sans-papiers qui exercent dans des métiers en tension – c'est-à-dire où les entreprises françaises rencontrent des difficultés de recrutement. La liste des métiers en tension, en France, n'a toujours pas été actualisée. Sa dernière version remonte à 2021. *"On attend toujours d'avoir la nouvelle liste, mais on sait en substance quels sont ces métiers : ils concernent le monde de l'hôtellerie, de la restauration, du bâtiment..."*, rappelle l'avocat.

Contrairement à la circulaire Valls, les démarches se font uniquement à la demande du travailleur étranger. L'employeur n'a pas de documents à fournir, ni de taxe à payer. Le travailleur étranger doit remplir les conditions suivantes :

-avoir exercé une activité professionnelle salariée figurant dans la liste des métiers en tension durant au moins 12 mois, consécutifs ou non, au cours des deux dernières années.

-et justifier d'une période de résidence ininterrompue d'au moins 3 années en France.

Le préfet qui délivre ce titre de séjour prend en compte d'autres éléments tels que l'insertion sociale et familiale du travailleur étranger ou encore son adhésion aux modes de vie et aux valeurs de la société et aux principes de la République française. Là encore, malgré le cadre juridique de la loi, le préfet peut user de son pouvoir discrétionnaire pour rejeter un dossier sans justification.

A peine nommé, le Gouvernement fait de l'immigration son cheval de bataille et multiplie les **annonces outrancières** et dangereuses. Le ministre de l'Intérieur a déjà annoncé réunir les préfets *« des dix départements où il y a le plus de désordre migratoire pour leur demander d'expulser plus, de régulariser moins »*. Nous dénonçons cette représentation mensongère des migrations : non, il n'y a pas de désordre migratoire, ni de crise migratoire. Nous assistons à une **crise de l'accueil et de la solidarité, et une mise en danger des personnes exilées** par des politiques de restriction et d'exclusion dont les gouvernements successifs se font les champions. Collectivement, nous revendiquons la régularisation des personnes sans-papiers, la protection des mineurs non accompagnés, le respect de la dignité et des droits humains.

<http://www.anafe.org/spip.php?article726>

"OU SONT PASSES LES MIGRANTS ?" : APRES LES JO, LE CENTRE DE SANTE DESERTE PAR LES EXILES

Depuis 2004, le Caso accueille de manière inconditionnelle toutes les personnes en situation irrégulière qui ne bénéficient pas de couverture de santé. Les migrants peuvent ici obtenir gratuitement une consultation médicale ou psychologique. L'ONG aide aussi les exilés à ouvrir leurs droits à l'Aide médicale d'État (AME), et leur fournit une domiciliation.

Ce 1er octobre 2024, la salle d'attente est clairsemée, presque vide. En temps normal pourtant, la pièce est saturée de monde et les consultations s'enchaînent toute la journée. Mais aujourd'hui, on est bien loin de cette effervescence. *"Curieusement, il n'y a pas beaucoup de gens"*, constate une bénévoles de l'ONG médicale. *"J'ai le temps de vous parler mais normalement, je ne peux pas le faire, on a trop de travail."* Le Caso a rouvert le 15 septembre après deux mois et demi

de fermeture. Dès le 1^{er} juillet 2024, Médecins sans frontières a délocalisé ses activités dans les villes voisines, à Pantin et Bobigny (Seine-Saint-Denis), pendant toute la période des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. L'ONG a pris cette décision difficile pour ne pas exposer ses patients sans-papiers à la présence massive des policiers – le centre étant situé à deux pas de plusieurs sites olympiques.

Deux semaines après sa réouverture à Saint-Denis, le Caso ne tourne toujours pas à plein régime. L'équipe s'attendait pourtant à être débordée par des personnes ayant renoncé aux soins tout l'été. *"On est très surpris. On pensait être submergé et on se retrouve avec une baisse de 50% de notre fréquentation, soit le même taux que cet été alors qu'on était dans un lieu différent. Ce site est pourtant bien connu de la population migrante. On ne comprend pas"*, admet le coordinateur général de la mission banlieue à MDM. Les humanitaires s'inquiètent de voir les migrants s'éloigner du système de soins. *"Où sont passées ces personnes ? Se sont-elles résignées en renonçant aux soins par peur des contrôles ? Ne reviennent-elles pas car elles se sont mises entre parenthèses ? Faut-il un temps de réadaptation pour revenir vers nous ?"*, s'interroge une autre bénévole chargée de l'accueil.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette désertion. Ces derniers mois, les associations ont dénoncé un « nettoyage social » à Paris à l'approche des JO. Des milliers de migrants ont été chassés de la capitale et transférés en région. La plupart ne sont pas encore revenus, selon Utopia 56. Cela pourrait en partie expliquer la baisse des visites au Caso : les exilés sont pris en charge dans d'autres départements du territoire français. Mais cette analyse ne convainc pas le coordinateur général, car *"En région, le tissu associatif et caritatif est assez inexistant. Les exilés se retrouvent plutôt démunis"*. Qu'en est-il des migrants restés en Ile-de-France cet été ou revenus dans la région ? Pourquoi ne viennent-ils plus consulter dans le centre de Médecins du Monde ? Les humanitaires craignent que les sans-papiers continuent de se cacher, même après les JO. *"Les contrôles sont moins massifs mais il y en a toujours. Les gens préfèrent rester le plus discret possible : cela signifie qu'ils ne se déplacent pas, même pour se faire soigner"*, pense la bénévole.

Les besoins sont pourtant là : les épidémies de rougeole, de tuberculose ou encore de coqueluche connaissent une recrudescence en France. Et le froid va amener avec lui son lot de maladies respiratoires. *"Il ne peut pas y avoir 'du mieux'". Les gens ne sont pas moins malades"*, insiste encore la bénévole.

Médecins du Monde espère que son activité repartira à la normale dans les prochaines semaines, *"le temps que les gens reprennent leurs habitudes"*. Sinon, son défi consistera à trouver d'autres moyens pour renouer le contact avec cette population, de plus en plus isolée voire invisibilisée. Un isolement qu'était justement venu rompre une jeune femme ivoirienne. Lors de sa consultation médicale, la jeune mère de famille a évoqué les agressions régulières qu'elle subit dans la rue. La travailleuse sociale et le médecin de l'ONG ont tenté de l'orienter tant bien que mal. Malgré les envois de migrants en régions ces derniers mois, les solutions d'hébergement restent rares : le 115 est toujours saturé et les associations d'aide aux migrants sont débordées. L'Ivoirienne et son fils sont repartis dans la rue, avec dans la poche le contact d'un collectif de femmes subsahariennes... vivant elles aussi dehors.

AVIGNON

Deux familles souchet sous le pont d'Avignon

Pour la première fois à Avignon, deux familles expulsées avec des enfants de moins de 6 ans dorment dehors. Ces familles ivoirienne et nigériane ont dormi sous une tente au pied du pont d'Avignon, car les associations n'ont plus les moyens de leur payer l'hôtel. La préfecture refuse qu'elles soient hébergées dans les centres d'hébergement d'urgence. Des recours ont été engagés par les associations pour "excès de pouvoir". Les associations rappellent que l'État doit garantir un logement à tous, surtout que ces familles n'ont pas l'obligation de quitter le territoire.

Le réseau Hospitalité Vaucluse cherche un hébergement en urgence pour ces deux familles. On redoute que d'autres familles soient bientôt à la rue : *"c'est la première fois qu'il y a des familles expulsées à la rue à Avignon. Jusqu'à maintenant, c'était des personnes isolés. On ne sait pas où elles vont dormir. La préfecture leur dit de retourner dans leur pays. Il n'y a pas de solutions d'hébergement proposées par les institutions. Ils ont dormi sous des tentes sous la pluie près du pont d'Avignon. Ce qui nous inquiète beaucoup, c'est qu'il y a d'autres familles qui risquent d'être expulsées des lieux d'hébergement pour demandeurs d'asile. La préfecture a donné des consignes au 115 de ne pas les héberger"*.

Ces familles étaient hébergées depuis avril dans un hôtel du Pontet. Les pères de famille travaillent sans contrat et pourraient payer une partie d'un loyer si leur situation était régularisée. Une personne de Rosmerta a calculé qu'il coûterait moins cher à l'État de régulariser ces familles : *"la régularisation est la seule solution viable. Elle permet à l'État de ne pas financer ce que l'État n'a pas à prendre en charge. Ces gens souhaitent s'insérer, ils veulent travailler, ils le font sur des chantiers ou pour du ménage, mais sans contrat"*. *"Cet hébergement à l'hôtel au Pontet a coûté plus de 50.000 euros. Mais c'est davantage depuis la prise en charge de leur asile. Cette gestion de l'argent public, pour des raisons idéologiques, n'est pas normale "*.

La Coordination des étrangers en Vaucluse lance un appel à la solidarité. Elle cherche donc un propriétaire qui accepterait de louer un logement à ces familles. Les associations se proposent de participer au loyer et à la procédure de location.

[https://wn'est pas normale ww.francebleu.fr/infos/societe/des-familles-sans-papier-dorment-sous-la-tente-devant-le-pont-d-avignon-2319065](https://wn'est-pas-normale-ww.francebleu.fr/infos/societe/des-familles-sans-papier-dorment-sous-la-tente-devant-le-pont-d-avignon-2319065)

CALAIS

Réfléchir à des propositions à présenter au gouvernement, par les maires.

Mardi 8 octobre 2024, une quinzaine de maires se sont retrouvés à la mairie de Calais, pour une première réunion du collectif des maires du littoral. Une initiative inédite depuis le début de la crise, lancée par la maire de Calais après la mort de quatre exilés, dont un enfant (au large de Portel). *"Les maires et leurs représentants appellent le gouvernement récemment nommé à prendre enfin la mesure du problème"*, écrivent les élus dans un communiqué publié après la réunion, signé par les représentants des communes d'Ambleteuse, Audinghen, Audresselles, Calais, Cucq, Equihen-Plage, Escalles, Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Marck, Oye-Plage, Sangatte, Wimille et Wissant. Des propositions seront bientôt envoyées au Premier ministre.

Pour cette première réunion, les élus de la côte sont surtout venus partager leur quotidien. *"Au départ, il y avait un bateau qui partait de temps en temps. Mais maintenant, encore samedi, j'ai deux bateaux pleins à craquer qui sont partis"*, raconte le maire d'Equihen-Plage, ajoutant se sentir *"esseulé"* face à ces départs. Toutes les communes ne sont pas concernées dans les mêmes proportions par la crise migratoire, mais les élus se sont retrouvés sur les thèmes les plus importants : **l'inefficacité des dispositifs existants**, les altercations de plus en plus violentes depuis quelques mois, la gestion des transports, ou encore des déchets. Un **consensus** que résume le maire d'Audresselles : *"Le point commun de tous les maires, c'est le sentiment d'abandon. On est à la fois triste et en colère."* Pour sortir de cette posture *"fataliste"*, les élus entendent donc rester unis pour demander des actes. *"On peut avoir des divergences, mais on doit parler d'une même voix, en dehors de tout clivage politique"*.

Les élus appellent d'ailleurs tous les maires du littoral à les rejoindre pour se faire entendre par le gouvernement. *"Les maires que nous sommes voulons taper sur la table pour dire stop. Ce sont quand même des choses qui nous dépassent. Il y en a assez de subir, le gouvernement doit réagir"*, tempête le maire de Grand-Fort-Philippe. *"Il y a une vraie détermination et peut-être qu'en étant*

*rassemblés, on va peser plus fort dans la balance", espère le maire de Sangatte. Les élus doivent se réunir à nouveau dans les prochaines semaines pour établir **une liste de propositions** à présenter au Premier ministre.*

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/des-familles-sans-papier-dorment-sous-la-tente-devant-le-pont-d-avignon-2319065>

CLERMONT-FERRAND

Lundi 7 octobre 2024, une dizaine de personnes étaient convoquées par la police aux frontières à Gerzat. Les trois qui se sont présentées ont **reçu une assignation à résidence en vue de préparer leur expulsion sous 45 jours**. D'ici là, elles doivent pointer régulièrement. Elles ont sept jours pour faire appel. *"Si j'ai quitté mon pays pour venir en France, c'est pour qu'on nous protège, surtout notre fils. Lui, il n'a rien demandé",* raconte une maman, arrivée d'Afrique il y a plus de deux ans et qui vit aujourd'hui dans la peur de l'expulsion. *"Depuis qu'on est là, c'est le parcours du combattant, rejet, OQTF, assignation... Avec ça, je ne dors pas la nuit, je fais des cauchemars."* L'une des militantes qui accompagne ces familles assure qu'ils sont des dizaines dans son cas. *"Des familles qui sont toujours en cours de démarche, en réexamen de leur demande d'asile, certains ont déposé des demandes de titres de séjour, certaines personnes sont malades et ne pourraient même pas prendre l'avion."* Elle parle aussi de familles présentes depuis plus de dix ans en France et dont les enfants sont nés et scolarisés ici.

Le préfet du Puy-de-Dôme assure pourtant qu'il a tenu ses engagements d'engagement après les 4 mois d'occupation de la Maison du peuple, et revendique *"la prise en charge digne"* de ces familles en centre d'hébergement temporaire avant *"examen au cas par cas, c'est ce que j'ai fait."* La préfecture parle d'une dizaine de régularisations, les associations en ont compté deux depuis l'été, d'autres personnes ont accepté un retour volontaire dans leur pays avec un petit pécule et pour la dizaine restante, *"départ forcé, par cette procédure d'assignation à résidence."* Côté associations, le Réseau éducation sans frontière dénonce un piège et veut voir dans ces convocations la marque d'une politique migratoire toujours plus répressive.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/apres-l-occupation-de-la-maison-du-peuple-a-clermont-ferrand-des-familles-visees-par-des-procedures-d-expulsion-6255950>

MENTON

Le trafic ferroviaire a dû être interrompu dans les deux sens jeudi 10 octobre de 11h à 12h45 entre Menton (Alpes-Maritimes) et Vintimille (Italie) après le signalement de la présence de migrants longeant des voies ferrées. La police est intervenue sur le territoire italien pour les interpeller et les mettre en sécurité. La circulation des trains a pu reprendre progressivement un peu de deux heures après le début de l'intervention des forces de l'ordre.

<https://www.francebleu.fr/theme/migrants>

HENDAYE

Le mercredi 2 octobre 2024 à 9h du matin, **7 militants** ont été convoqués au commissariat d'Hendaye pour le motif d'aide à l'entrée et au séjour de personnes en situation irrégulière en bande organisée. Aussitôt arrivées, elles ont toutes été placées en garde à vue. Il s'agit de sept militants de l'association d'aide aux migrants "Bidasoa Etorkekin", mais aussi du syndicat basque LAB, du parti politique abertzale EH Bai et de La France Insoumise (LFI). Environ 300 personnes se sont rassemblées sous la pluie, devant le commissariat, en soutien aux personnes convoquées ce mercredi matin, a constaté la journaliste de *France Bleu Pays Basque* sur place. Elles ont scandé *"Euskal Herria, harrera herria"* ce qui signifie *"Pays Basque, terre d'accueil"*, au rythme des applaudissements d'encouragement. Après 6h de garde à vue où toutes et tous ont utilisé leur droit de garder le silence, **ils ont été relâchés en milieu d'après-midi**. Ils sont tous **convoqués au tribunal le 28 janvier 2025** pour *"avoir aidé de façon directe ou indirecte des ressortissants de pays tiers à*

participer à une course transfrontalière (Korrika), facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier en France de 36 personnes étrangères, faits commis en bande organisée ».

Nous exigeons l'ouverture définitive des frontières et notamment l'ouverture de tous les ponts comme celui entre Irun et Hendaye afin de garantir la libre circulation de toutes et tous. L'ensemble des organisations signataires de ce communiqué tiennent à dénoncer la répression contre les militants convoqués.

Les parlementaires Nouveau Front populaire du Pays basque apportent officiellement leur soutien, vendredi 4 octobre 2024, aux sept militants qui ont aidé des migrants à traverser la frontière en mars 2024 pendant la Korrika. Iñaki Echaniz. Ils déclarent avoir *"œuvré pendant des années pour que le Pays basque reste une terre d'accueil et de solidarité quand certains meurent sous nos yeux"*. Ils voient dans les convocations *"une nouvelle orientation liberticide"* de la part du ministre de l'Intérieur.

<http://www.anafe.org/spip.php?article725>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/hendaye-sept-militants-associatifs-et-politiques-places-en-garde-a-vue-pour-aide-aux-migrants-3365288>

LISIEUX

Un nouveau squat

Une trentaine de migrants ont trouvé refuge début octobre 2024 dans l'ancienne clinique des Buissonnets à Lisieux. Ce bâtiment a aussi servi de couvent pour la congrégation des sœurs de la Providence. Depuis décembre 2023, il appartient au groupe immobilier "Creadimm", basé à Caen. Le collectif « solidarité Exilés », qui vient en aide aux sans-papiers à Lisieux, n'avait pas eu connaissance de ce rachat. La préfecture du Calvados est avertie de la situation.

Pour le moment, une trentaine de personnes vivent dans le bâtiment : des hommes et des femmes seules, qui tentent d'obtenir ou de renouveler leur titre de séjour en France. Il y a aussi plusieurs familles avec des enfants scolarisés à Lisieux depuis plusieurs années. Originaire de la Côte d'Ivoire, 25 ans, il est arrivé en France il y a cinq ans pour étudier l'informatique. Sans papiers et sans ressource financière, il a souvent dû dormir dehors. Aujourd'hui, il a peur de se retrouver à la rue à nouveau. *"Avant, on était dans un autre squat qui va être expulsé dans quelques jours. C'est stressant. Si on ferme ce squat, ici, c'est triste car il n'y a pas de solution. Dormir dehors, cela rend fou, surtout en hiver. Et encore, moi j'ai 25 ans. Il y a des enfants qui sont là"*, se désole le jeune homme. Ces exilés n'ont pas d'autre solution pour se loger. **Les centres d'hébergement d'urgence sont saturés** et les sans-papiers ne sont souvent pas prioritaires. *"Ce squat, c'est l'ultime recours avant la rue. On ne fait pas ça par plaisir ou par lubie. Leurs droits s'épuisent. Ils veulent rester en France. Leur volonté est là. La France se doit de les accueillir"*, insiste un membre du collectif "Solidarité Exilés Lisieux".

De son côté, le président du groupe immobilier Creadimm, propriétaire des lieux, ne compte pas se laisser faire. Il comptait transformer l'ancien couvent en un hôtel hospitalier. *"Ce bâtiment est destiné à l'aide aux malades, l'aide aux patients. Le fait qu'il soit occupé maintenant par des migrants, s'il n'y pas d'expulsion ordonnée très rapidement, cela peut mettre le projet totalement en l'air"*, explique-t-il. *"On a besoin de ce genre de centre, pour les patients. C'est un vrai choix politique. Est-ce qu'on veut prioriser l'aide aux personnes malades ou l'aide aux migrants ? La balle n'est plus dans mon camp."*

Le promoteur immobilier a déposé deux plaintes : l'une pour violation de domicile, l'autre pour coups et blessures, suite à une altercation le week-end dernier avec un membre du collectif d'aide aux exilés, lorsqu'il s'est rendu sur place pour constater l'occupation. Il attend maintenant que la préfecture du Calvados agisse pour déloger les squatteurs. Le préfet n'a pas encore pris de décision, mais étudie *"toutes les voies de droit"* afin de permettre l'évacuation du bâtiment rapidement. Le collectif d'aide aux exilés promet que le bâtiment ne sera pas sali ni endommagé.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/dormir-dehors-ca-rend-fou-un-nouveau-squat-officialise-a-lisieux-une-trentaine-d-exiles-deja-menaces-d-expulsion-7123249>

LYON

Mercredi 2 octobre 2024, entre 5h30 et 6h, les forces de l'ordre ont cassé les portes de l'Espace Communal de la Guillotière (ECG). Une vingtaine de personnes se trouvaient à l'intérieur. Cinq ont été arrêtées par la police aux frontières (PAF), « *en raison de leur situation administrative* », a communiqué la préfecture dans la foulée. Selon les militant sur place, depuis l'expulsion du squat Casse Dalle en mai 2024, intervention de la PAF est quasi systématique. D'après les soutiens, aucune solution de relogement n'a été proposée, aucun diagnostic social réalisé. Contactée, la Métropole de Lyon nous redirige vers la préfecture et Grand Lyon Habitat, propriétaire de l'ECG. De son côté, la préfecture du Rhône confirme « *qu'aucun relogement n'a été effectué à l'issue de l'évacuation* ».

Après l'expulsion de l'ECG, « *beaucoup sont à bout de solution* ». En protestation, quelques soutiens se sont réunis sur la place Khalaf. Un squatteur n'avait que ce lieu. Son contrat jeune majeur, qui lui permettait d'être pris en charge par la Métropole, a pris fin à ses 21 ans. Après un accident à l'automne 2023, il ne pouvait plus aller travailler et s'est retrouvé sans toit. Depuis, il a retrouvé un emploi mais aucune demande de logement n'aboutit. « *J'ai un salaire, mais ce n'est pas assez pour avoir un logement !* » Pour lui comme pour les autres, l'ECG était un « *lieu refuge* ». « *Beaucoup de personnes ici sont à bout de solution* », souffle une membre de Droit au Logement (DAL). L'expulsion intervient juste avant la trêve hivernale qui doit débiter le 31 octobre 2024. « *Mais l'hiver arrive tôt cette année* », s'indigne-t-elle. Pourtant, elle s'y attendait. « *Ils avaient déjà fait le coup avec Pyramide à Gerland* », rappelle-t-elle. Le 30 octobre 2023, à la veille de la trêve, le plus grand squat de Lyon a été évacué. Plus de 200 personnes y logeaient.

Elle se retourne et observe, désespérée, des matelas, et autres affaires personnelles jetées depuis les fenêtres. Les lieux sont déjà en cours de « *sécurisation* ». Les affaires personnelles des personnes qui logeaient à l'ECG sont jetées par les fenêtres. « *Mes habits sont encore là-bas* », soupire un jeune homme. « *J'ai tous mes papiers, mais je n'ai toujours pas de logement* », désespère-t-il. Plus qu'un squat c'est tout un lieu de vie qui disparaît. « *Des distributions alimentaires étaient régulièrement tenues à l'ECG. Des centaines de personnes en dépendaient* », s'indigne une autre militante.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20241002-rue89-lyon-avec-l-expulsion-de-l-ecg-la-fin-d-un-lieu-de-vie-et-de-refuge.pdf>

MAYOTTE

Des "vols groupés" cette semaine vers la République démocratique du Congo

Mardi 8 octobre 2024, un vol a décollé de l'île française, direction : la République démocratique du Congo (RDC), avec à son bord, "**moins de 10 passagers congolais**". Un premier vol du même genre avait été opéré la veille à destination de la ville de Goma. Mais ces vols vers la RDC restent rares. D'autres vols avaient déjà décollé, en **février 2023 : 3 congolais à bord, en 2022, 1 congolais expulsé**. Un "*mémorandum d'entente diplomatique*" a toutefois été signé en avril 2022 entre la RDC et la France. "*Il permet la facilitation des démarches permettant d'obtenir les documents nécessaires à la mise en œuvre des éloignements vers leur pays d'origine*". Les Congolais qui s'exilent à Mayotte viennent notamment de l'est du pays, la région du Kivu, qui fait face à un conflit meurtrier depuis des années. L'année dernière, les demandeurs d'asile congolais représentaient 37 % de l'ensemble des dossiers d'asile de Mayotte, contre 38 % de Comoriens. La majorité des migrants irréguliers sont actuellement reconduits vers les Comores depuis Mayotte. En 2023, sur les 24 467 reconduites à la frontière, seules 12 concernaient le Congo.

Expulsions à Mayotte par "vols groupés" de Congolais en situation irrégulière.

Le ministre français de l'Intérieur Bruno Retailleau a annoncé mercredi 2 octobre 2024 avoir ordonné au préfet de Mayotte, d'organiser des "*vols groupés*" pour reconduire les ressortissants en situation irrégulière de République démocratique du Congo (RDC) dans leur pays. "*Dès ce mois*

d'octobre, le préfet de Mayotte [en a eu] l'instruction", a déclaré le ministre de l'intérieur à l'Assemblée nationale lors des questions au gouvernement. Quatre vols groupés avaient été organisés depuis février et qu'il y en a "au moins trois prévus pour le seul mois d'octobre pour vider en partie le centre de rétention administrative" (CRA) de Mayotte. La coopération avec la RDC est "excellente". Le ministre français de l'Intérieur a également annoncé des "accords de sécurité bilatéraux avec les pays" de la zone de l'Afrique des Grands Lacs (RDC, Burundi, Rwanda, Tanzanie) pour "arrêter les flux".

Depuis la fin des années 2010, des centaines de migrants originaires de l'Afrique des Grands Lacs, en particulier de la République démocratique du Congo et du Rwanda rentrent chaque année sans autorisation à Mayotte après un voyage en "kwassa" (petites barques en bois) depuis les côtes de l'Afrique de l'Est, de Madagascar ou des Comores voisines.

À Mayotte, le réseau d'hébergement des demandeurs d'asile – un statut qui octroie aux exilés le droit d'être hébergé par l'État - est complètement saturé. Ses 600 places sont occupées en permanence. Les migrants et les demandeurs d'asile s'installent donc dans des camps de fortune. Mais cette situation a provoqué des tensions avec des habitants : les exilés se disent régulièrement victimes de violence et d'intimidation d'une partie de la population du territoire. "Les agressions sont quotidiennes, encore plus récurrentes que lorsque nous étions dans le camp", indique une Rwandaise qui a vécu trois mois à Cavani : prises à partie qui interviennent de jour comme de nuit par des "jeunes délinquants" armés de bâtons, machettes et pierres. En Janvier 2024, les habitants de l'île, excédés, avaient aussi bloqué les principaux axes routiers de l'île principale.

Pour désengorger Mayotte, les autorités françaises ont également mis en place un dispositif permettant à toutes **les personnes ayant obtenu le statut de réfugié d'obtenir un "laissez passer"** afin de prendre l'avion et rejoindre la Métropole, **à condition de pouvoir payer le billet d'avion.**

Près de la moitié des habitants ne possèdent pas la nationalité française à **Mayotte**, où la **population au 1er janvier était estimée à 321 000 personnes** par l'Institut national de la statistique (Insee).

PARIS

Les mineurs isolés sont revenus à Paris et de leur lieu d'expulsion en moins de 24h

Selon plusieurs associations, les mineurs isolés revenus dans le centre de Paris depuis quelques semaines sont toujours exposés à des expulsions systématiques. "Ils s'installent à nouveau vers Pont-Marie, sur les berges de Seine, aux abords de la piscine Sainte Merry [vers Châtelet], mais leurs campements ne durent pas plus de 24 heures", explique la coordinatrice de l'association Utopia 56 à Paris. "En ce moment, ils sont une centaine et ils sont expulsés par la police, chaque matin. C'est très compliqué". Même son de cloche du côté du Revers de la Médaille : "Les jeunes reviennent, ils s'installent le soir dans Paris après 21h et la police vient tous les matins sans exception les réveiller à 6h. Ils sont épuisés", détaille un membre du collectif.

Cette politique de démantèlement systématique avait été mise en place pendant la phase préparatoire des Jeux olympiques – et un peu avant : depuis l'hiver dernier, tous les campements, notamment ceux installés sous les ponts de la Seine et dans l'hyper centre étaient évacués en moins de 24 heures - parce qu'ils se trouvaient sur le tracé de la cérémonie d'ouverture. Aujourd'hui, cette politique perdure, regrettent les associations.

Certes, l'installation de campements informels dans l'espace public n'a jamais été autorisée – c'est la politique du "zéro point de fixation" -, mais depuis des années, une sorte de tolérance permettait toutefois aux jeunes mineurs isolés de passer les nuits tranquilles, à plusieurs, dans des parcs, sous des ponts, des squares et de repartir au petit matin, couvertures et tentes repliées dans les sacs à dos. " Non seulement, les campements restent interdits, mais les jeunes ne reçoivent plus aucune proposition de "mise à l'abri" - contrairement aux majeurs, envoyés en régions. Et c'est

un drame : ils ne sont pas pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (tant qu'ils ne sont pas reconnus "mineurs" par l'État) et ils sont refusés dans les SAS en région et par le 115, qui n'accueillent que les publics adultes.

Les associations avaient dénoncé ce phénomène "d'expulsion sèche" en février 2024. *"C'est très rare",* dénonçait alors Utopia 56. *"Et c'est illégal. Une expulsion ne peut pas se dérouler n'importe comment".* Pour le Revers de la médaille, l'État se désengage complètement par peur d'un "appel d'air". *"Avant, la préfecture de région essayait de trouver des solutions provisoires, elle trouvait des hébergements temporaires dans des gymnases". "Mais aujourd'hui, la préfecture ne propose plus rien. Il n'y a plus aucune mise à l'abri de ces mineurs".*

Depuis le mois de septembre 2024, la situation est donc délétère pour les jeunes de retour à Paris - tout comme les nouveaux arrivants. Et pas seulement dans le centre de la capitale. L'association note aussi des retours d'exilés - mineurs et majeurs - vers les stations de métro ou de tram dans le nord de Paris, vers Colonel Fabien, Barbès, Delphine Seyrig. *"Nous avons eu le témoignage de deux personnes qui ont marché toute la nuit car la police passait régulièrement les réveiller, à Stalingrad, le soir vers 23h30".* Et le nombre de mineurs isolés à la rue devrait continuer à grossir dans les jours à venir. *"La Mairie de Paris héberge depuis des mois dans différents gymnases environ 500 jeunes, mais pour combien de temps encore ?"*

Pour Utopia 56, qui tient une permanence chaque soir place de l'Hôtel de Ville pour tenter d'offrir un toit aux exilés, les solutions manquent cruellement. Les nuits sous tentes avec couvertures n'étaient pas l'idéal mais ils permettaient d'offrir un peu de répit aux jeunes migrants. Désormais, ces jeunes viennent grossir les rangs de l'hébergement solidaire. *"Nous avons un réseau d'hébergement solidaire, un tiers-lieu pour nous aider mais tout est saturé",* selon Utopia 56. Les mineurs dorment souvent à même le trottoir, ou se cachent pour ne pas être repérés par les autorités. *"Certains soirs, nous avons 100 personnes qui viennent nous voir et nous n'avons que trois solutions d'hébergement". "Combien seront-ils dans quelques semaines ?"*

PORTEL (BOULOGNE-SUR-MER)

"On n'empêchera jamais ces migrants de vouloir traverser"

"On s'aperçoit de plus en plus que la situation devient critique, que la mer devient un cimetière marin, et que malheureusement, nous les maires, on est complètement désorientés par rapport au drame qui est en train de se passer", poursuit le maire du Portel, qui en appelle aux "gouvernants" afin de **créer des voies de passages légales pour le Royaume-Uni en "sécurisant" les traversées.** *"On n'empêchera jamais ces migrants de vouloir traverser. Ils ont traversé des continents, ils sont arrivés là sur nos plages, ils voient les côtes anglaises face à eux, donc bien sûr, ils n'ont qu'une envie, et ils sous-estiment bien sûr le danger qu'il peut y avoir. Donc à un moment ou à un autre, autant que ces migrants puissent directement rejoindre l'Angleterre."*

Comment pourraient s'organiser ces traversées "encadrées" ? Les Britanniques vont-ils l'accepter ? *"Je ne suis pas aujourd'hui ni député ni ministre",* répond le maire PS du Portel, qui estime que c'est un débat "européen", et que l'Angleterre a également sa part de responsabilité *"avec aujourd'hui une désorganisation complète du Code du Travail"* qui fait travailler les migrants *"pour quelques centaines de livres sterling". "On s'aperçoit que les politiques qui ont été menées par les différents gouvernements depuis 15 ans ne fonctionnent pas. Donc à un moment, je pense qu'il faut tout reprendre à zéro et essayer de trouver des solutions entre l'Union Européenne et l'Angleterre",*

<https://www.francebleu.fr/emissions/ici-matin-l-invite-de-france-bleu-nord/traversees-de-la-manche-pour-le-maire-du-portel-les-politiques-menees-depuis-15-ans-ne-fonctionnent-pas-2030325>

RENNES

Une insulte pour des millions de citoyens français issus de l'immigration

Le nouveau ministre de l'Intérieur a déclaré dimanche 29 septembre 2024 :

« l'immigration n'est pas une chance », regrettant de ne pouvoir organiser un référendum sur le sujet.

En réaction, aujourd'hui élue au sein du conseil départemental, elle, qui est née en Centrafrique réagit dans un texte. Cette déclaration constitue « une insulte pour des millions de citoyens français issus de l'immigration, dont je fais partie. En tant qu'ancienne migrante sans papiers, aujourd'hui élue départementale et militante engagée, je me sens profondément interpellée par ces propos qui non seulement méprisent les parcours de vie de tant de personnes, mais déforment également la réalité de ce que l'immigration représente pour la France. » Elle décrit ensuite l'apport des migrations dans la construction du pays. « Je suis arrivée dans ce pays sans papiers, avec un rêve : celui de contribuer à une société qui se veut égalitaire, solidaire et juste. [...] Aujourd'hui, élue de la République, je défends les droits des plus vulnérables et je participe activement à la vie politique, économique et sociale de ce pays. **Dénigrer l'immigration, c'est effacer nos histoires, c'est ignorer nos contributions et c'est insulter ceux qui, par leur travail et leur engagement, font avancer la France.** »

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/les-propos-de-bruno-retailleau-font-reagir-lancienne-sans-papiers-devenue-elue-bretonne-a698c064-8007-11ef-8449-517f3066b99b>

ROUEN

La préfecture de la Seine-Maritime rend toutes les choses difficiles

Le ministre de l'Intérieur, va recevoir la semaine prochaine le préfet de la Seine-Maritime pour lui demander d'expulser plus de migrants et de régulariser moins, ce que déplore l'animateur des États Généraux des Migrations, une structure qui regroupe différentes associations d'aide aux migrants, sur la Métropole de Rouen. *"La préfecture rend toutes les choses difficiles pour faire un dossier pour régulariser sa situation. C'est un vrai parcours du combattant. C'est difficile de rentrer à la préfecture, c'est difficile d'avoir un rendez-vous... tout est difficile ! Quand on voit ce qui a été fait pour l'accueil des Ukrainiennes et des Ukrainiens, ce qui était une très bonne chose, un Africain qui vient en France, quand il regarde ça, il se dit 'Mais on n'est pas dans le même monde !' " "Les personnes qui arrivent en France, en Europe de manière générale, sont des personnes qui fuient la famine, les guerres, la mort, la répression". "Quand vous discutez avec un jeune de seize ans qui a traversé l'Afrique, la Libye sur les motivations qui l'ont amené ici, vous vous apercevez que ce n'est pas tellement la course à la protection sociale française, c'est qu'ils fuient une situation ! La politique d'accueil, c'est de partir du principe qu'ils mentent, qu'ils sont ici de manière exagérée et qu'ils ne devraient pas être là. Tout est fait pour les empêcher de régulariser leur situation."*

Le renforcement des contrôles de police à Calais pour empêcher les traversées vers l'Angleterre a rendu les tentatives de passage plus dangereuses. *"Il y a aujourd'hui 1.700 policiers et gendarmes qui contrôlent les côtes, et qui empêchent les départs, qui peuvent envoyer des grenades lacrymogènes sur les gens qui montent dans des bateaux, ce qui a pour conséquence que les bateaux partent moins souvent et de plus en plus chargé. Quand on traverse à Calais, c'est à peu près 30 kilomètres. Quand on traverse ici, c'est 100, 120, 130 kilomètres, dans un bateau surchargé."*

<https://www.francebleu.fr/theme/migrants>

SOMME

13 migrants interceptés à Saint-Valery-sur-Somme

Les conditions météorologiques étaient favorables pour la traversée de la Manche. 13 migrants ont été interceptés vendredi 11 octobre 2024 petit matin au Cap Hornu, à Saint-Valery-sur-Somme. Ils ont été repérés vers 4 heures du matin alors qu'ils gonflaient un bateau pneumatique pour prendre la mer. Le groupe a été intercepté et le matériel (bateau, moteur, bouées) a été saisi. Les migrants, de nationalités afghanes, syriennes et iraniennes ont été conduits à la gendarmerie d'Abbeville, avant d'être relâchés après avoir été vus par les secours. Aucun mineur ne se trouvait dans le groupe.

<https://www.francebleu.fr/theme/migrants>

MANCHE

973 migrants ont rejoint le Royaume-Uni en une journée, un record en 2024

Samedi 5 octobre, 973 migrants ont traversé la Manche pour rejoindre illégalement le Royaume-Uni sur des canots de fortune, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur britannique. Il s'agit du plus important nombre d'arrivées en une journée sur les côtes britanniques depuis le début du phénomène des small boats en 2018. Le précédent record date de juin dernier, avec plus de 882 traversées. Les arrivées de samedi, annoncées dimanche par les Britanniques, portent à 26 612 le nombre de migrants qui ont atteint les côtes anglaise en 2024, surtout depuis la France, l'année la plus meurtrière depuis 2018.

Selon les autorités britanniques, les embarcations de fortune sont de plus en plus chargées, avec 52 passagers en moyenne, contre seulement 13 en 2020. Cette surcharge est la cause de nombreux des récents drames migratoires dans la Manche, de même que la présence policière de plus en plus importante sur le littoral français. Pour être sûrs de pouvoir prendre la mer, les migrants montent à la hâte dans des bateaux de mauvaise qualité, ne prenant parfois même pas le temps d'installer le plancher de l'embarcation. Ces départs précipités génèrent souvent des bousculades qui peuvent être mortelles. *"Pour éviter au maximum les confrontations [avec la police], les migrants prennent désormais des risques"*, indiquait le coordinateur d'Utopia 56, pour expliquer la hausse de la mortalité dans la Manche. *"Par exemple, ils vont prendre la mer quand le temps est instable, quand les vagues sont très hautes. Ils pensent que les plages sont moins surveillées par temps de pluie"*.

Quatre migrants, dont un enfant de 2 ans, sont morts dans "deux drames"

Quatre migrants, dont un enfant de 2 ans, sont morts dans la nuit de vendredi 4 à samedi 5 octobre 2024 en tentant de gagner le Royaume-Uni. Les tentatives de traversées se sont multipliées ces derniers jours à la faveur d'une fenêtre météorologique favorable. Deux embarcations distinctes sont impliquées dans cette tragédie. Sur un premier canot transportant près de 90 personnes et frappée par une panne de moteur, au large de Boulogne-sur-Mer, un enfant de deux ans a été récupéré inanimé. Il n'a pas pu être sauvé, a expliqué le préfet du Pas-de-Calais. Selon les premiers éléments, l'enfant a été *"écrasé"*, a également indiqué le procureur de la République de Boulogne-sur-Mer. Quatorze autres migrants ont été pris en charge, dont un adolescent de 17 ans qui a été hospitalisé pour des brûlures aux jambes. Les autres passagers du canot ont souhaité continuer leur route vers l'Angleterre.

Sur une deuxième embarcation, également surchargée et partie des côtes du Calais, *"plusieurs pannes moteur ont généré des mouvements de panique"* et des migrants sont tombés à la mer, mais ont pu être secourus. Trois personnes, deux hommes et une femme d'environ 30 ans, ont ensuite été découvertes inanimées au fond de l'embarcation, *"vraisemblablement écrasées, étouffées et noyées au moment des bousculades, dans les 40 cm d'eau présents au fond de l'embarcation pneumatique"*. Sur ces trois victimes adultes, l'une est vietnamienne et deux sont d'*"origine africaine"*, tandis que l'enfant décédé dans le premier canot est né en Allemagne d'une mère somalienne.

"Epouvantable drame qui doit tous nous faire prendre conscience de la tragédie qui se joue. Les passeurs ont le sang de ces personnes sur les mains et notre gouvernement intensifiera la lutte contre ces mafias qui s'enrichissent en organisant ces traversées de la mort", a écrit le ministre de l'intérieur. *"Pour sauver des vies, il faut des ferrys"*, a écrit l'association Utopia 56 qui réclame depuis des années l'installation de voies légales et sûres entre les deux pays.

Trente-et-une tentatives de traversées en une journée

Samedi toujours, 237 personnes ont été secourues en mer, selon la préfecture maritime, et depuis jeudi soir, 31 tentatives de traversées ont été empêchées par les forces de l'ordre, selon le préfet. **Depuis janvier, plus de 25 000 migrants sont arrivés sur les côtes britanniques** après avoir

traversé la Manche à bord d'embarcations de fortune, un chiffre en progression de 4% selon des statistiques du ministère britannique de l'Intérieur publiées le 23 septembre 2024.

Traversées de la Manche : ouverture d'un vaste procès de réseau de passeurs à Lille

Vingt-deux Irako-kurdes devaient comparaître à partir de lundi 30 septembre 2024 au tribunal de Lille pour trafic de migrants. Mais la moitié seulement des prévenus se sont présentés devant la justice. Ces hommes sont poursuivis pour appartenir à un réseau de trafiquants qui faisait passer des exilés des côtes du nord de la France vers le Royaume-Uni entre 2020 et 2022. La plupart ont été interpellés en juillet 2022 en France, aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne. L'un des trafiquants a quant à lui été arrêté dès 2021. Selon les relevés téléphoniques, il était à la tête du réseau et continuait de le diriger depuis la prison de Tours, où il avait été placé en détention provisoire.

L'enquête a démontré que le fonctionnement de cette organisation était bien rôdé : une branche basée en Allemagne était chargée de fournir les canots nécessaires à la traversée de la Manche – 80 bateaux et 80 moteurs au moins ont été commandés par les trafiquants – et une autre aux Pays-Bas s'occupait de l'approvisionnement en matériel nautique, comme des gilets de sauvetage. En France, d'autres personnes s'attelaient à acheminer des migrants vers les plages et de leur montée dans les embarcations.

Les exilés prenaient la mer depuis le littoral du Nord et du Pas-de-Calais, puis depuis la Somme et la Normandie. D'après les enquêteurs, le réseau avait une "*rentabilité hors normes*". Les passeurs engrangeaient 100 000 euros pour la traversée de 50 exilés, dans des canots d'une capacité d'une douzaine de places seulement. Le procès doit durer jusqu'au 11 octobre 2024. Les accusés risquent jusqu'à 10 années de prison.

MEDITERRANEE

La Tunisie n'est pas un lieu sûr pour les personnes secourues en mer

Compte tenu des violations généralisées des droits fondamentaux des migrants, demandeurs et demandeuses d'asile et réfugiés en Tunisie, en particulier celles et ceux qui sont noirs ; de l'absence de système d'asile en Tunisie ; de la répression menée par le gouvernement tunisien contre la société civile, l'indépendance de la justice et les médias ; et de l'impossibilité de déterminer les nationalités ou d'évaluer les besoins de protection des migrants et des demandeurs et demandeuses d'asile en mer de manière équitable et individuelle, il est manifeste que la Tunisie n'est pas un lieu sûr pour le débarquement de personnes interceptées ou secourues en mer. La coopération en cours entre l'Union européenne (UE), plusieurs États membres de l'UE et la Tunisie en matière de contrôle des mouvements migratoires, qui repose notamment sur la possibilité de débarquer en Tunisie des personnes secourues ou interceptées en mer – à l'instar de la coopération précédente avec la Libye – contribue à des violations des droits humains.

Les politiques européennes visant à externaliser la gestion des frontières en Tunisie soutiennent des forces de sécurité qui commettent de graves violations. Elles entravent par ailleurs les droits des personnes de quitter n'importe quel pays et de demander l'asile, en maintenant des réfugiés et des migrants dans des pays où leurs droits fondamentaux sont en danger. Le débarquement en Tunisie peut en outre mettre des personnes en danger et leur faire subir de graves préjudices, et exposer les réfugiés et les migrants à un risque élevé d'expulsion collective vers la Libye et l'Algérie, ce qui est susceptible de violer le principe de « non-refoulement ». La création, le 19 juin 2024, de la Région tunisienne de recherche et de sauvetage (RRS), demandée et soutenue par la Commission européenne, risque de devenir un nouvel outil de violation des droits des personnes plutôt qu'une réalisation légitime de la responsabilité de protéger la sécurité en mer. À l'instar de sa coopération avec la Libye, l'engagement de l'UE et de ses États membres avec la Tunisie pourrait avoir pour effet

de normaliser des violations graves perpétrées contre des personnes en quête de protection, et de compromettre l'intégrité du système international de recherche et de sauvetage en le déformant à des fins de contrôle des migrations.

Nous exhortons donc l'UE et ses États membres à :

- Appeler les autorités tunisiennes à faire cesser les violations des droits humains contre les réfugiés, les demandeurs et demandeuses d'asile et les migrants, appel qui doit revêtir un caractère d'urgence particulier en ce qui concerne les expulsions collectives illégales et potentiellement meurtrières.
- Demander aux autorités tunisiennes de mettre fin à la répression visant la société civile.
- Veiller à ce que les ONG de recherche et de sauvetage, et les navires commerciaux ne soient pas chargés de débarquer en Tunisie les personnes qu'ils sauvent en mer, compte tenu des risques de violations des droits humains dans ce pays, et étant donné que des évaluations individuelles équitables concernant ces risques ne peuvent être effectuées en mer. La Tunisie ne peut pas être considérée comme un lieu sûr pour les personnes secourues en mer en vertu du droit international applicable.
- Supprimer le soutien financier et technique aux autorités tunisiennes responsables de graves violations des droits humains dans le cadre du contrôle des frontières et des migrations.

<https://sosmediterranee.fr/communiques-et-declarations/declaration-conjointe-la-tunisie-nest-pas-un-lieu-sur-pour-les-personnes-secourues-en-mer/>

Un migrant retrouvé mort dans un canot, 133 sont secourus

Un homme syrien a été retrouvé mort lundi 7 octobre 2024 dans une embarcation au moment de son sauvetage au large de l'île italienne de Lampedusa. Selon le médecin légiste qui a procédé à l'autopsie, l'exilé est mort d'asphyxie, 15 heures avant l'arrivée des secours. Le jeune homme souffrait de diabète et d'une malformation du cœur. Des médicaments ont d'ailleurs été retrouvés à bord par la police. Les 43 autres passagers secourus ont été amenés au hotspot d'Imbriacola, qui hébergeait ce week-end 500 migrants. Près de 300 ont été transférés depuis par ferry à Porto Empedocle en Sicile.

La veille, 90 migrants, répartis dans deux canots, ont été secourus dans la zone. Les passagers, originaires d'Égypte, de Syrie, du Maroc et du Bangladesh avaient pris la mer depuis Tripoli et Sabratha, à l'ouest de la Libye.

Deux jours plus tôt, le 5 octobre 2024, 193 personnes ont débarqué à Lampedusa après une traversée de la Méditerranée à bord d'un vieux bateau de pêche. Les passagers érythréens, éthiopiens, marocains, soudanais, égyptiens et syriens étaient parti eux aussi de Sabratha. Les migrants ont déclaré avoir payé entre 7 000 et 24 000 dinars libyens – 1 330 et 4 500 euros – pour la traversée.

Depuis le début de l'année, plus de 51 000 ont débarqué en Italie après avoir traversé la Méditerranée, contre 135 000 en 2023.

Le 3 octobre dernier marquait par ailleurs les 11 ans d'un naufrage dans lequel 368 migrants ont perdu la vie près de Lampedusa. À l'époque, les photos des cercueils de couleur blanche alignés dans l'aéroport de Lampedusa avaient choqué le monde entier. Le jour du 10e anniversaire du drame, Amnesty International déplorait "qu'il n'existe toujours pas de mission navale dirigée par les États [européens] pour sauver des vies en Méditerranée centrale". "Les gouvernements ne cessent d'entraver les initiatives bénévoles de recherche et de sauvetage" et "aucun véritable effort n'a été entrepris pour proposer des itinéraires sûrs et réguliers".

Depuis le début de l'année 2024, plus de 1 150 exilés sont morts en Méditerranée centrale en tentant d'atteindre les côtes européennes. L'année 2023 a été la plus meurtrière dans cette zone depuis 2017, avec le décès de plus de 2 500 personnes.

Un skipper français porte secours à 16 migrants à la dérive en Méditerranée

Le skipper professionnel de 45 ans, vainqueur de la Transat Jacques Vabre en 2023, pensait rentrer sans encombre de sa compétition nautique entre le Maroc et la France. Mais il a croisé sur sa route une embarcation de migrants en difficulté en mer Méditerranée. Avec son équipe, il a porté secours aux 16 occupants. Lundi 7 octobre 2024, au large d'Almería, dans le sud de l'Espagne,

à bord de leur trimaran, l'un des deux équipiers repère aux jumelles un petit canot d'à peine six mètres de long. À l'intérieur, 16 hommes qui "*s'agit[ent] au milieu des cargos en faisant des grands gestes de la main*". L'équipage "*déroute sans hésiter*" et remarque à côté de l'embarcation un corps qui flotte. "*On a compris par la suite que c'était un jeune homme de 22 ans, diabétique, qui n'avait plus d'insuline pour se traiter et qui a fini par en mourir*". Les marins fournissent de l'eau et un peu de nourriture aux naufragés, des hommes algériens à la dérive depuis cinq jours. Ils contactent ensuite les autorités espagnoles, qui arrivent sur zone deux heures plus tard.

Cet évènement, banal en Méditerranée où des milliers de migrants tentent chaque année de rejoindre l'Europe depuis les côtes africaines, a provoqué chez le skipper une immense colère. "*Ils [les migrants] ont croisé combien de cargos depuis qu'ils sont à la dérive ? Comment fais-tu pour ne rien faire quand tu vois une embarcation à la dérive ? C'est fou. Il y a une obligation de porter secours aux personnes en danger. Lorsque tu es en voiture, tu ne te poses pas de question : tu t'arrêtes lorsque tu es le premier qui arrive sur les lieux d'un accident. C'est pareil en mer. On parle quand même de vies humaines*". Le skipper ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec son histoire. "*Quand on voit que nous, marins professionnels, on va prendre des risques en mer en toute conscience, et qu'en cas de problème, il y a des moyens très impressionnants qui sont mis en œuvre pour nous récupérer... Et qu'en face de ça, il y a des personnes à la dérive aux yeux de tous, pour qui il ne se passe rien. Ça, c'est révoltant*".

Depuis ce sauvetage, le skipper enchaîne les interviews dans les médias. S'il a, au départ, hésité à en parler, il a finalement décidé de le faire "*parce que le sujet [lui] tient à cœur*". "*En mer, les gens comme moi prennent des risques inconsidérés pour vivre des aventures sportives et humaines. En face, il y a des gens qui risquent leur vie pour en avoir une meilleure. Je ne voulais pas que ça passe une nouvelle fois sous les radars*». «*Ce ne sont pas des migrants. Nous sommes venus en aide à des humains, des rescapés, des naufragés*". Il n'est pas étranger à la défense des exilés en mer. Il est membre du comité de soutien de l'ONG de sauvetage en mer basée à Marseille, SOS Méditerranée, et organise chaque année une collecte de dons sur les réseaux sociaux.

Ce n'est pas non plus la première fois que le skipper se retrouve dans cette situation. Quelques années plus tôt, il avait déjà croisé la route d'une embarcation, mais ce jour-là, elle était vide.

UNION EUROPÉENNE

NOUVEAU DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE

Après les récents succès électoraux de l'extrême droite en Autriche et Allemagne, la question de l'immigration domine l'agenda européen. Les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne (UE) ont débattu jeudi 10 octobre 2024 à Luxembourg d'un nouveau durcissement de la politique migratoire. Ces ministres des 27 états membres se sont livrés à une véritable surenchère pour déterminer qui proposera les mesures les plus strictes.

La Hongrie et l'Italie, dirigées par des gouvernements anti-migrants, se démarquent avec leur projet de "**hubs de retours**", des centres situés en dehors de l'Union européenne où seraient renvoyés les migrants en situation irrégulière.

Alors que l'Espagne rejette cette idée, la France, par la voix de son ministre de l'Intérieur, ne souhaite "*écarter aucune solution*". Avec l'Allemagne, elle soutient une proposition des Pays-Bas – représentés par une ministre d'extrême droite – et de l'Autriche, visant à accélérer les expulsions de migrants sans-papiers.

Ce sujet sera également discuté vendredi 11 octobre 2024 lors du sommet des neuf pays du sud de l'UE à Chypre, avant que les Vingt-Sept ne se penchent dessus la semaine suivante lors du

sommet européen à Bruxelles. Leur objectif : durcir encore davantage les contrôles aux frontières et intensifier les expulsions des migrants en situation irrégulière.

ALLEMAGNE

L'Allemagne a annoncé qu'elle avait commencé à expulser davantage de demandeurs d'asile déboutés vers la Turquie dans le cadre d'un accord entre les deux gouvernements. Les premiers vols d'expulsion vers la Turquie ont déjà commencé. En vertu de l'accord, 200 personnes ont été renvoyées, Ankara proposant d'en reprendre jusqu'à 500 par semaine, a indiqué le journal.

La Turquie se classe au troisième rang des pays d'origine des demandeurs d'asile en Allemagne, après la Syrie et l'Afghanistan. Cependant, la proportion de demandeurs d'asile turcs bénéficiant d'une protection est inférieure à 10 %. Selon l'association de défense des droits des migrants Pro Asyl, la plupart des demandeurs d'asile turcs en Allemagne sont des Kurdes.

L'accord fait suite à plusieurs mois de négociations entre les deux gouvernements. « *Nous avons atteint notre objectif, qui était les retours en Turquie puissent être effectués plus facilement et que les citoyens turcs qui ne sont pas autorisés à rester en Allemagne puissent être renvoyés plus rapidement* », a déclaré la ministre allemande de l'Intérieur (SPD). « ***Il s'agit d'une avancée majeure dans la limitation de l'immigration irrégulière.*** »

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Berlin en quête de solutions pour loger les demandeurs d'asile

A Berlin, les centres d'hébergement pour les réfugiés sont saturés, alors que la capitale allemande manque cruellement de logements. Les autorités locales tentent désormais de réaffecter des bâtiments pour assurer l'hébergement des migrants. Dans l'ouest de la capitale, à Charlottenburg-Wilmersdorf, se dresse un vaste complexe de bureaux que le LAF, l'Office berlinois pour les réfugiés, a l'intention de transformer en un centre d'hébergement pouvant accueillir jusqu'à 1 500 personnes. Le bâtiment se trouve à Westend, l'un des quartiers les plus riches de Berlin, où les boulevards à l'ombre des platanes sont parsemés de villas opulentes, de bâtiments d'ambassade et d'immeubles bien entretenus. Les habitants interrogés partagent un certain scepticisme quant à cette réaffectation des lieux par le LAF. "*Cela ne me dérange pas vraiment*", explique un jeune père, en train de se promener avec son bébé. "*Je pense juste qu'il serait préférable qu'ils [les réfugiés] soient dispersés et non au même endroit*". Un autre habitant, qui vit dans le quartier depuis 24 ans, abonde en ce sens. "*Je ne suis pas contre. Je pense simplement que mettre autant de gens sous un même toit va entraîner des problèmes.*"

Assise sur la terrasse du centre culturel Ulm35 du quartier voisin, où se déroule un cours d'allemand pour des enfants ukrainiens, de l'alliance "Willkommen im Westend" (Bienvenue à Westend) qui soutient les réfugiés dans la région, dit qu'elle "*partage totalement*" ces inquiétudes. "*Loger 1 500 personnes dans un ancien immeuble de bureaux est une idée stupide*", se désole-t-elle, ajoutant ne pas faire confiance à certaines des entreprises mandatées pour la gestion des centres d'hébergement.

A Berlin, plus de 30 000 migrants vivent dans des centres gérés par le LAF. Beaucoup ont déjà vu leur demande d'asile approuvée, mais ne trouvent pas de logement abordable sur le marché immobilier de la capitale. Les familles avec plus d'un enfant rencontrent le plus de difficultés, Berlin ne disposant tout simplement pas de suffisamment d'appartements de grande taille libres. Les réfugiés à Berlin sont répartis dans des quartiers de la ville en fonction de leur mois de naissance, mais ceux-ci les renvoient régulièrement vers le LAF par manque de capacités d'hébergement. Le Sénat de Berlin a récemment annoncé son intention de retirer aux quartiers les compétences en matière de logement des réfugiés, mais aussi plus largement des sans-abris, afin de les centraliser au sein du LAF. Un système centralisé permet d'éviter la surenchère entre les quartiers, faisant grimper les prix

du logement. En revanche *"la qualité de vie dans les centres gérés par l'État est souvent très mauvaise"*.

Une experte insiste sur le fait que l'intégration passe par un logement à soi dans une espace qui dispose d'un réseau de soutien. Berlin a ce réseau, mais pas suffisamment d'appartements. *"On voit la tension qui existe entre les réseaux d'aide que les zones urbaines peuvent offrir et l'échec des décideurs politiques à garantir réellement des logements abordables dans presque toutes les villes d'Allemagne au cours des dernières décennies"*. Les autorités estiment que la ville a actuellement besoin de plus de 100 000 nouveaux appartements pour répondre à la demande, en particulier pour les ménages à faible et moyen revenus. À cela s'ajoute le besoin d'appartements supplémentaires pour les 200 000 nouvelles personnes qui devraient s'installer dans la capitale d'ici 2040.

Pour tenter de pallier au problème, le LAF construit de plus en plus de centres d'hébergement à l'image de celui de la Soorstrasse dans le quartier de Westend. L'Office veut aussi étendre les logements temporaires disponibles à l'ancien aéroport de Tegel, où se trouve le plus grand et le plus controversé centre de réfugiés de Berlin. Le site abrite déjà quelque 5 000 personnes, essentiellement dans des tentes partagées installées sous des hangars. La sénatrice berlinoise chargée de l'intégration, du parti socio-démocrate du SPD, avait annoncé en août 2024 vouloir réduire la taille du centre d'hébergement des réfugiés de Tegel, invoquant les coûts élevés, les difficultés d'intégration et les problèmes que cela crée pour les résidents. Le plan est de déplacer les réfugiés vers de nouveaux villages de conteneurs et des centres de taille moyenne, comme celui prévu dans la Soorstrasse.

Un élu du parti conservateur, a toutefois tempéré ces ambitions. Pour lui *"tant que le gouvernement fédéral ne changera pas sa politique d'asile et ne mettra pas fin à l'afflux important de demandeurs d'asile ou ne réduira pas au moins de manière significative, nous continuerons à avoir besoin massifs de logements"*. Et si le LAF prévoit d'agrandir le centre de Tegel pour augmenter sa capacité à 8 000 réfugiés, la mesure ne sera que temporaire. En 2025, le site de l'ancien aéroport doit être transformé en un hub de recherche technologique et scientifique.

Cette problématique de l'hébergement survient alors que le thème de l'immigration est plus que jamais au cœur du débat politique, avec la forte poussée du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD), qui a obtenu un peu plus de 30 % des voix lors des récentes élections régionales en Saxe et en Thuringe. Le virage à droite sur l'immigration est un *"développement extrêmement effrayant"* au sein de la classe politique allemande, observe une experte en intégration et en migration à l'Université Humboldt de Berlin. *"Je trouve alarmant que personne ne prenne vraiment position en faveur d'une politique d'asile ouverte et progressiste, car je pense qu'il faut aussi garder cela à l'esprit : 70 % des habitants de Saxe et de la Thuringe n'ont pas voté pour l'AfD et seule une petite partie de la population allemande y vit. Il est donc également antidémocratique de se concentrer sur les 30 %, même si cela reste bien sûr très alarmant"*.

Fin 2023, près de 3,8 millions d'habitants étaient enregistrés à Berlin, selon l'Office allemand de la statistique. D'après le LAF, l'an dernier, Berlin a accueilli 16 762 nouveaux demandeurs d'asile et 15 144 personnes fuyant la guerre en Ukraine. Depuis le début de l'année, le nombre de nouvelles arrivées a légèrement diminué : près de 5 000 demandeurs d'asile ont été enregistrés à Berlin au cours des six premiers mois, la majorité en provenance de Turquie, d'Afghanistan et de Syrie. Environ le même nombre de réfugiés de guerre sont arrivés d'Ukraine.

AUTRICHE

L'extrême droite remporte un scrutin historique aux législatives

Dépassant les prédictions les plus optimistes à son égard, le Parti de la Liberté (FPÖ), fondé par d'anciens nazis, a remporté 28,8 % des suffrages aux élections législatives autrichiennes, dimanche 29 septembre 2024. Le meilleur score de son histoire. *"Savourez ce résultat"*, a lancé son chef, à ses militants fous de joie au QG du parti. *"Ce que nous avons accompli dépasse mes rêves les*

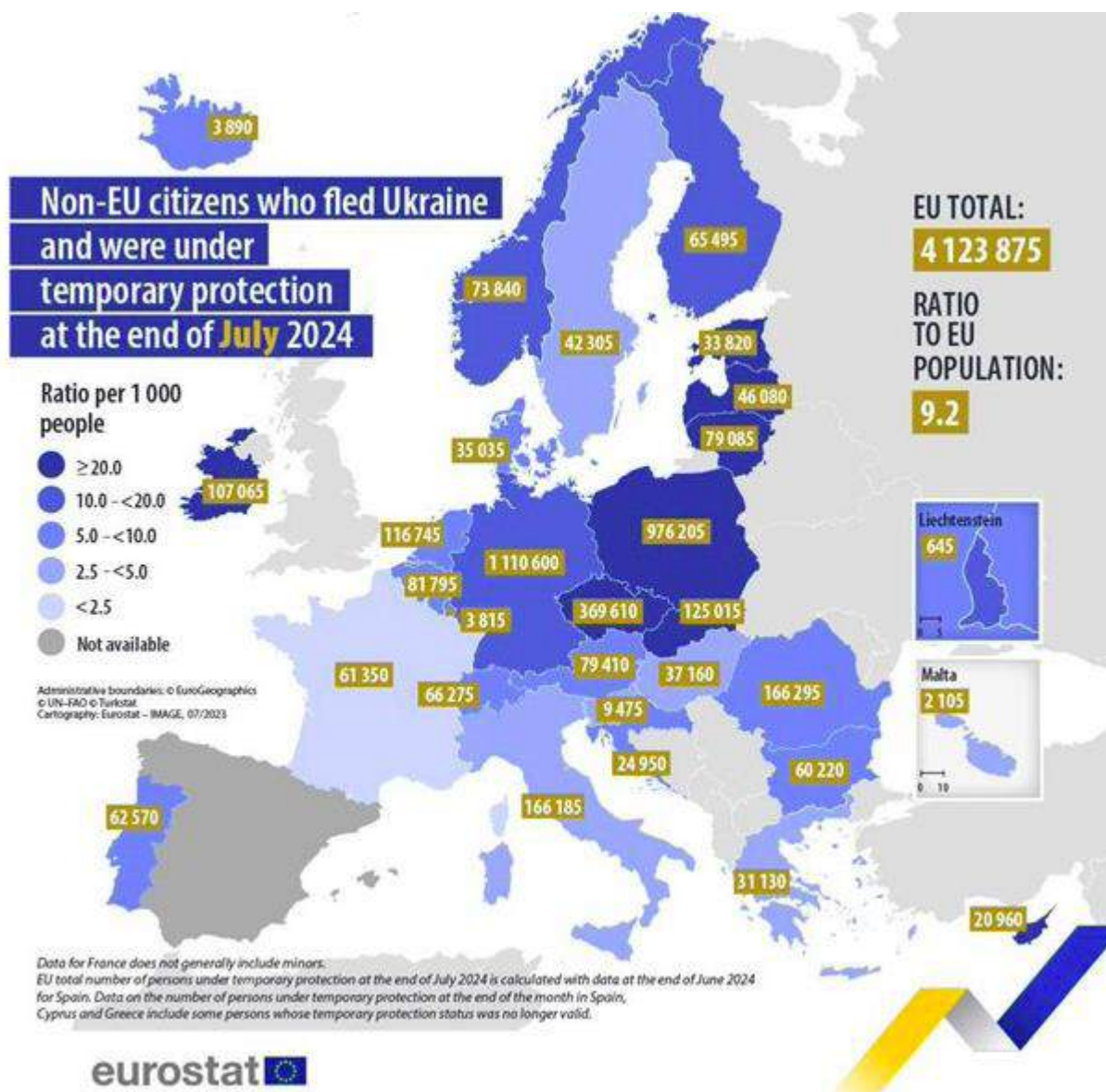
plus fous". Mais une fois la liesse des résultats passée, le FPÖ sera-t-il en mesure de gouverner ? Car le parti d'extrême droite est si radical dans son programme - basé quasi exclusivement sur l'immigration - qu'aucun autre groupe politique ne souhaite s'associer à lui. La droite conservatrice (ÖVP), son seul partenaire possible, refuse, pour l'instant, de faire un pas vers lui. Or, sans partenaire, pas de coalition, et pas de gouvernance possible. Une attitude que le chef a regrettée dimanche soir. *"Nous tendons la main à tous les partis"*, a affirmé l'ex-ministre de l'Intérieur, âgé de 55 ans, regrettant que ses électeurs soient traités comme *"des citoyens de second rang"*.

Cette victoire est une onde de choc pour le pays : le FPÖ est partisan d'une ligne politique particulièrement hostile aux étrangers. Dans son programme intitulé *"Forteresse Autriche, Forteresse de la liberté"*, il prône la suspension du droit d'asile, la déchéance de nationalité pour les Autrichiens d'origine étrangère, l'expulsion des *"étrangers reconnus coupables d'un crime"* et la préférence nationale pour les aides sociales. Cet adepte de la théorie du grand remplacement, a aussi promis de bloquer les possibilités de regroupement familial, même pour les réfugiés se trouvant déjà en Autriche. Est-ce réalisable ? Qu'importe puisque, selon lui, *"la politique prime sur le droit"*.

Pour de nombreux experts politiques, le pays reste marqué par l'afflux exceptionnel de réfugiés en 2015, qui avaient fui le conflit syrien. Cette année-là, 88 151 personnes avaient demandé l'asile, soit trois fois plus qu'en 2014 (28 064). Sans surprise, sa feuille de route n'a pas changé ces dernières années : elle insiste sur l'importance d'une *"remigration"* des étrangers, afin de rendre à l'Autriche *"l'homogénéité de son peuple"*. En 2019, alors ministre de l'Intérieur, il avait défrayé la chronique en souhaitant abaisser la rémunération des demandeurs d'asile à 1,50 euro de l'heure - elle varie de 3 à 5 euros actuellement. Dans cette lutte permanente contre des immigrants comparés à des envahisseurs, il s'est lui-même baptisé *"Volkskanzler"* (*"chancelier du peuple"*) et tant pis si Adolf Hitler - né en Autriche - s'était déjà attribué ce nom. L'homme fort du FPÖ n'a jamais caché sa sympathie pour certains groupuscules fascistes.

Dans ce contexte, le manifeste électoral du FPÖ ne cache pas non plus sa volonté d'instaurer la préférence nationale : le peuple autrichien et sa culture doivent être prioritaires en tout. *"Je suis attaché à notre patrie, l'Autriche, en tant que membre de la communauté linguistique et culturelle germanophone"*, a-t-il déclaré pendant la campagne. Le Parti de la liberté concède que les *"minorités historiques"* restent les bienvenus : comprendre les populations qui ont fait partie de l'empire austro-hongrois. *"Les Croates, les Slovènes, les Hongrois, les Tchèques, les Slovaques et les Roms font partie intégrante de l'Autriche"*, a-t-il déclaré. Les autres, non. L'Autriche n'est pas *"un pays d'immigration"*. Pourtant, l'Autriche compte déjà des **immigrés** sur son territoire. Ils représentent **un peu plus d'un quart de la population**, selon les statistiques du gouvernement de 2023. Pour le FPÖ, conscient que tous ne sont pas expulsables, certains pourront donc rester : à savoir *"les immigrants légaux et légitimes qui sont déjà intégrés, qui parlent la langue allemande [et] reconnaissent pleinement nos valeurs et nos lois"*. *"Aucun migrant bien intégré ne doit avoir peur du FPÖ"*, explique aussi le parti.

Le pays a fait face à un nouvel afflux massif d'étrangers en 2022 à la suite de la prise de Kaboul par les Talibans et le début de la guerre en Ukraine. Cette année-là, un peu plus de 112 200 dossiers d'asile ont été enregistrés (dont une majorité d'Afghans, d'Indiens et de Syriens). Dans le même temps, 80 000 personnes ont été enregistrées en tant que déplacés d'Ukraine.



80 000 réfugiés ukrainiens vivaient en Autriche, au mois de juillet 2024. Source : Eurostat

Mais en 2023, le chiffre des demandes d'asile a chuté de moitié : 59 200 dossiers ont été déposés. Sur le plan européen, fait également trembler Bruxelles. Le pacte migratoire de l'UE est un "emballage trompeur", dont l'Autriche ne fera pas partie, a-t-il déjà prévenu. Ce pacte, signé après des années de négociations, renforce les contrôles aux frontières pour décourager les entrées irrégulières et prévoit une solidarité entre États membres. Il instaure la règle selon laquelle les migrants qui entrent massivement dans un pays de l'UE seront répartis dans les différents États du bloc. Absolument impensable, lui qui préfère se concentrer sur la création d'un "commissaire européen à la migration".

Les migrants craignent la victoire de l'extrême-droite

La victoire attendue du Parti de la liberté (FPÖ, extrême droite), aux élections législatives de dimanche en Autriche plonge migrants et réfugiés dans crainte. Un entrepreneur originaire de Bosnie-Herzégovine, installé à Vienne depuis les années 1990, s'inquiète de cette focalisation sur l'expulsion des migrants, au lieu de « leur donner à tous une chance ». Il dirige son entreprise depuis 20 ans et emploie toujours des immigrants venus de Turquie, de Syrie et des pays des Balkans, les aidant ainsi à se remettre sur pied. « J'étais au bon endroit, au bon moment, avec les bonnes personnes ». « La politique de l'époque m'a donné, à moi, immigrant et réfugié, l'opportunité de commencer à travailler et de me développer. » Les immigrants les plus récents, eux, craignent d'être

entraînés dans la spirale de violence que le FPÖ a contribué à créer et dont les conséquences sont difficiles à prévoir. « *J'aurai très peur, si le Parti de la liberté arrive en tête*, déclare Mohammad, un immigré iranien qui travaille au marché Brunnen de Vienne. Il vit en Autriche depuis sept ans et souligne que, comme bien d'autres immigrés, « *il travaille tous les jours et paie ses impôts.* »

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

CHYPRE

La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a condamné Chypre

Dans une décision rendue mardi 8 octobre 2024, la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a rappelé Chypre que Les "pushbacks" de migrants sont illégaux, et à l'a rappelée à ses obligations en la condamnant pour le refoulement en mer d'exilés. Chypre doit verser 22 000 euros à chaque requérant au titre du dommage moral, et 4 700 euros conjointement pour frais de justice.

En septembre 2020, une embarcation d'une trentaine de migrants est interceptée en mer et renvoyée vers le Liban. Deux Syriens à bord de ce canot saisissent la justice européenne, se plaignant d'avoir été expulsés dans le cadre d'une mesure collective, sans examen de leur demande d'asile ni de leur situation individuelle et sans accès à un recours interne effectif. Ces deux Syriens, nés en 1983 à Idlib (nord-ouest), ont fui leur pays en 2016 à cause de la guerre pour se rendre au Liban où ils ont vécu dans des camps de réfugiés. Craignant d'être renvoyés en Syrie, ils ont décidé de demander l'asile à Chypre.

Dans l'arrêt rendu mardi, la Cour de Strasbourg leur a donc donné raison, jugeant qu'il y avait eu violation de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'Homme relatif à l'interdiction des traitements inhumains ou dégradants, violation de l'article 4 du protocole n°4 (interdiction des expulsions collectives d'étrangers) ainsi que violation de l'article 13 qui concerne le droit à un recours effectif. La Cour, qui est chargée d'appliquer la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme dans les 46 pays signataires, juge que les autorités chypriotes ont renvoyé les deux Syriens vers le Liban sans avoir traité leur demande d'asile et sans avoir accompli toutes les démarches requises par la loi sur les réfugiés. Les autorités nationales n'ont évalué ni le risque pour les intéressés de ne pas avoir accès à une procédure d'asile effective au Liban, ni les conditions de vie des demandeurs d'asile dans ce pays, ni le risque de refoulement, c'est-à-dire de retour forcé vers un pays où les intéressés risquaient d'être soumis à des persécutions, ni la situation particulière des personnes concernées, souligne la CEDH.

Ce refoulement n'est pas un cas isolé. Chypre, l'État le plus à l'est de l'Union européenne (UE) et le plus proche du Moyen-Orient, se trouve à environ 160 km à l'ouest des côtes libanaises ou syriennes. L'île est ainsi devenue une destination privilégiée pour cette population. Les arrivées sur l'île ne risquent pas de diminuer dans les prochains mois : les bombardements de l'armée israélienne au Liban font craindre une nouvelle recrudescence des traversées de la mer vers Chypre.

CROATIE

Le ministère de l'Intérieur de Croatie a rejeté les allégations selon lesquelles la police des frontières croate brûlerait les vêtements, les téléphones portables et les passeports saisis auprès des demandeurs d'asile qui tentaient d'entrer dans l'Union européenne avant de renvoyer les migrants vers Bosnie-Herzégovine. L'ONG No Name Kitchen a pourtant révélé en détail les emplacements de huit grands « feux de joie » au cours desquels la police croate aurait brûlé des effets personnels et des documents dont les migrants ont besoin pour demander l'asile à leur arrivée dans l'UE. Les smartphones détruits pourraient également contenir des preuves d'abus commis par la police croate, des vidéos et des photos prises par des demandeurs d'asile, a indiqué No Name Kitchen.

La police du comté de Brod-Posavina a **arrêté** fin septembre 2024 **quatre passeurs** de migrants dans le secteur de l'autoroute A3. Mercredi 25 septembre 2024, la patrouille du poste de police des frontières de Stara Gradiška a repéré un véhicule privé immatriculé en Allemagne, conduit

par un ressortissant néerlandais de 19 ans et dans lequel entraînent des personnes soupçonnées d'être entrées illégalement en Croatie. Dans la soirée du même jour, la police a repéré plusieurs personnes entrant dans une camionnette immatriculée en République tchèque et arrêté le véhicule, qui était conduit par un ressortissant tchèque de 52 ans. À peu près au même moment, une voiture immatriculée à Zagreb, conduite par un citoyen croate de 30 ans, transportant plusieurs citoyens étrangers qui avaient franchi illégalement la frontière de l'État, a été arrêtée. En outre, pendant la nuit, près de Nova Gradiška, une autre voiture immatriculée à Zagreb, conduite par un citoyen croate de 65 ans et dans laquelle se trouvaient des étrangers qui sont également entrés illégalement sur le territoire croate, a été arrêtée.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ESPAGNE

Malgré des arrivées record aux Canaries, les migrants ne traversent pas massivement la frontière française

Entre le 1er et le 15 septembre 2024, 26 700 exilés ont débarqué sur l'archipel espagnol. Un chiffre qui augmente de 85% par rapport à celui de 2023 quand 14 400 personnes avaient été enregistrés sur la même période – avant d'atteindre le nombre record de 40 000 arrivées à la fin de l'année.

Ces arrivées jugées massives par Madrid ont-elles un impact sur les flux migratoires français, pays voisin et frontalier de l'Espagne ? Sans aucun doute, répond la préfecture des Pyrénées Atlantiques. "*Les arrivées sur le territoire espagnol ont nécessairement une incidence sur le nombre de franchissements illégaux de la frontière des Pyrénées-Atlantiques*". Pourtant, les chiffres français n'explorent pas : 4 200 migrants ont été arrêtés depuis le début de l'année à la frontière franco-espagnole, selon la préfecture. C'est moitié moins que le total des interpellations frontalières en 2023, où 8 400 personnes en situation irrégulière ont été stoppées à la douane. Aucune entrée massive n'a donc été enregistrée ni en 2023, ni en 2024. Différents facteurs peuvent expliquer cette situation "*dont le nombre de fonctionnaires mobilisés [...] ou le régime juridique applicable, qui a été complexifié par la décision du Conseil d'État du 2 février dernier [qui rappelle que les refoulements systématiques aux frontières sont interdits]*", avance les Pyrénées-Atlantiques.

Et surtout, les migrants souhaitent peut-être rester en Espagne. "*La proposition de régularisation massive actuellement à l'étude [dans le pays] et les besoins saisonniers en main-d'œuvre en Espagne ont pu avoir notamment un effet de stagnation des migrants en Espagne*", continue la préfecture. En effet, Madrid planche actuellement sur un projet de loi qui, s'il est adopté par un vote final, permettra la régularisation d'un demi-million de migrants en situation irrégulière dans le pays. Il est en ce moment discuté au Congrès après avoir reçu le feu vert des députés. Le pays attire aussi de nombreux saisonniers étrangers – même si les conditions de vie et de travail sont déplorables et critiquées par les ONG dans le pays. Mais une loi passée en 2022 permet aujourd'hui de régulariser les travailleurs sans papiers. S'ils sont présents dans le pays depuis deux ans, ils peuvent entamer des démarches pour obtenir un titre de séjour de 12 mois et travailler dans les secteurs en tension (agriculture, restauration, construction...). Les conditions d'obtention d'un visa saisonnier, évoquées par la préfecture française, ont aussi été amendées. Le document permet désormais à un étranger de travailler jusqu'à neuf mois par an en Espagne, avec obligation de rentrer dans son pays après chaque saison de récolte. Au bout de quatre années, si les migrants remplissent toutes les conditions demandées, ces derniers peuvent demander un permis de travail et de séjour de deux ans.

De l'autre côté de la France, dans la région transalpine cette fois à la frontière franco-italienne, le constat est le même. Les arrivées de migrants en situation irrégulière n'ont pas bondi. Le col de Montgenève par exemple, devenu l'un des principaux points de passage de migrants entre l'Italie et la France, n'enregistre pas d'afflux inédit d'exilés. "*Depuis le 1er janvier [jusqu'au 20 septembre 2024], 2 689 individus en situation irrégulière ont été interceptés à la frontière contre 3 249 l'année dernière sur la même période parmi lesquels 907 individus se déclarant mineurs non*

accompagnés contre 496 l'an dernier", ? répond la préfecture des Hautes-Alpes. Un chiffre en baisse, même. Une diminution qui s'explique, entre autres, par une réduction des flux migratoires italiens : 45 000 migrants sont arrivés à Lampedusa depuis le début 2024 contre 132 000 en 2023 à la même période. "Les personnes en situation irrégulière proviennent essentiellement de l'Italie. Par conséquent, nos flux sont corrélés aux leurs", rappelle la préfecture des Hautes-Alpes.

Canaries

L'Espagne demande à Frontex de se déployer au large du Sénégal, de la Mauritanie et de la Gambie

Le ministre de l'Intérieur espagnol, a réclamé jeudi 10 octobre 2024, lors d'une réunion à Luxembourg avec ses homologues européens, l'aide de Frontex dans l'Atlantique. Il a demandé à l'agence européenne de surveillance des frontières de se déployer au large de la Mauritanie, du Sénégal et de la Gambie et de contribuer à "*sauver des vies*" sur la route des Canaries en freinant les départs et en traquant les passeurs. "*Il est particulièrement important d'améliorer sa capacité à agir à l'étranger, tant en termes de retour [des migrants en situation irrégulière] que de gestion des frontières*". Il a également souligné "*l'importance de la coopération et de la coordination dans les pays d'origine et de transit afin de pouvoir affronter plus efficacement les mafias, les organisations criminelles qui se livrent au trafic d'êtres humains et les mettent en danger*".

Début septembre, le directeur de Frontex, avait estimé que la pression migratoire aux îles Canaries était "*très préoccupante*" et avait exhorté le gouvernement espagnol à agir dans cette zone. L'agence européenne doit maintenant demander l'autorisation aux trois États africains concernés pour mener des actions sur leur sol. La Gambie, le Sénégal et la Mauritanie sont devenus les principaux pays de départs vers les Canaries cette année, à mesure que la côte marocaine s'est considérablement militarisée. Les contrôles policiers renforcés au large du Maroc ont poussé les migrants à tenter leur chance de plus au sud pour rejoindre l'archipel espagnol. Plus de 1 500 km séparent le Sénégal des Canaries, contre près de 300 entre le sud-ouest du Maroc et les îles espagnoles.

Malgré les risques d'une telle traversée, les exilés n'ont jamais été aussi nombreux à prendre la mer. Du 1er janvier au 30 septembre, plus de 30 000 personnes ont débarqué aux Canaries, contre près de 15 000 à la même période de 2023.

Face à ces débarquements massifs, le gouvernement canarien peine à accueillir les nouveaux arrivants, notamment les mineurs. Il réclame inlassablement l'aide de Madrid pour permettre la répartition des migrants dans d'autres régions de la péninsule espagnole. Mais les tensions entre la coalition de centre gauche au pouvoir (PSOE) et les partis conservateurs (PP) compliquent la mise en œuvre de ce processus.

L'Organisation internationale des migrations (OIM) estime à un peu plus de 800 le nombre de morts dans l'Atlantique cette année. L'ONG espagnole Caminando Fronteras évoque quant à elle 4 800 décès pour les 5 premiers mois de 2024, contre 6 000 pour l'ensemble de 2023.

Enquête ouverte pour mauvais traitements dans des centres d'accueil pour migrants mineurs

La justice de l'archipel espagnol a ouvert une enquête pour mauvais traitements et abus dans des centres d'accueil pour migrants mineurs du territoire. Quatre cas ont été portés aux enquêteurs : deux à Tenerife et deux autres à Grande Canarie. "*Nous ne pouvons pas donner plus d'informations car ils font l'objet d'une enquête*", a déclaré lundi 30 septembre 2024 la procureure suprême de la communauté des Canaries. Ce n'est pas la première fois que des accusations de violences visent des personnes employées dans des centres d'accueil pour mineurs aux Canaries.

En ce qui concerne Grande Canarie, la justice s'appuie sur une alerte donnée en 2021 par un groupe de travailleurs sociaux ainsi qu'une lettre envoyée par les plaignants au ministère des Droits sociaux. Dans un centre de Las Palmas, des mineurs racontent avoir été abusés sexuellement par des

migrants adultes, hébergés dans la même structure. Des employés sont également visés pour avoir tu ces pratiques, mais aussi pour "*agressions physiques et mauvais traitement continus*" contre des résidents.

Dans le cas de Tenerife, deux centres sont pointés du doigt, dont un hôtel transformé en lieu d'accueil. Des jeunes exilés interrogés ont relaté les sévices subis alors qu'ils étaient logés dans un hôtel de Puerto de la Cruz, au nord de l'île. "*Ils [des employés] n'ont pas besoin de raison pour vous punir. Ils vous emmènent dans un bureau et deux ou trois éducateurs vous battent*", a expliqué un adolescent originaire de Gambie. Certains jeunes auraient été enfermés dans des chambres transformées en cellule d'isolement, pour les punir d'un mauvais comportement. "*La normale est de trois jours, mais certaines personnes ont été enfermées une semaine*".

L'autre plainte concerne l'un des centres les plus peuplés des Canaries, toujours à Tenerife, où jusqu'à 300 mineurs ont été hébergés au même moment. D'anciens travailleurs ont assuré qu'ils avaient été témoin de plusieurs agressions commises par des collègues contre des jeunes.

Les accusations de violences sont courantes dans les lieux d'hébergement pour exilés mais peu d'entre elles éclatent au grand jour. En raison de la barrière de la langue ou de la peur de la police et des agresseurs, les migrants n'osent pas saisir la justice et préfèrent se taire. Après les révélations du média espagnol, la procureure suprême de la communauté des Canaries, a bien reconnu des "*dysfonctionnements*" dans les centres d'accueil de l'archipel. Mais "*ils ne sont imputables à personne, ni au gouvernement des Canaries, ni à nous*", a-t-elle insisté. "*Ils sont symptomatiques de la situation actuelle*".

Cette année, l'archipel espagnol est confronté à un important afflux de migrants sur ses côtes. Plus de 30 000 personnes ont débarqué aux Canaries depuis janvier, soit une hausse de plus de 120% par rapport à la même période de l'an dernier. Parmi ces exilés se trouvent de nombreux mineurs.

Triste bilan

Depuis le 28 août 1994 et l'arrivée de deux jeunes Sahraouis à bord d'une simple barque dans l'archipel espagnol des Canaries - date de naissance symbolique de ce qui est appelé en Espagne la "route canarienne" - quelque 200 000 migrants ont emprunté cette voie pour rejoindre l'Europe, selon le ministère espagnol de l'Intérieur. Et depuis le 1er janvier 2024, plus de 26 000 personnes ont débarqué aux Canaries, soit 85 % de plus que l'an dernier à la même période. De nombreux migrants en revanche, entassés dans des embarcations souvent très précaires, n'atteignent jamais la rive espagnole. D'après l'association Caminando Fronteras, plus de 4 800 sont morts en cinq mois entre janvier et mai 2024.

81 migrants ont également atteint Tenerife

81 migrants ont également atteint Tenerife par leurs propres moyens. Tous ont été pris en charge à leur arrivée par des personnels de santé et des membres de la Croix-Rouge.

Les Canaries de nouveau dans l'obligation de prendre en charge les mineurs

Jeudi 26 septembre 2024, le tribunal de justice de l'archipel a suspendu l'accord pris le 2 septembre 2024, qui autorisait les Canaries - et les ONG sur place - à refuser la prise en charge des jeunes exilés. Début septembre, à la suite d'une nouvelle arrivée de migrants sur l'île d'El Hierro, une association avait refusé de prendre en charge des mineurs, en raison de la surcharge de ses structures. Le président du gouvernement des Canaries avait donc tranché : les autorités de la région autonome ne gèreraient plus, seule, l'arrivée des migrants mineurs, et ceux-ci passaient sous la responsabilité de l'État espagnol. Un arrêt désormais caduque.

Pour le tribunal de Tenerife, cette décision "*compromettait les intérêts de ce groupe particulièrement vulnérable [les mineurs]*". Mardi 24 septembre, le Conseil des ministres avait également décidé de contester cet accord devant la Cour constitutionnelle, estimant qu'il attribuait à

l'État des pouvoirs qui ne lui sont pas conférés – à savoir le premier accueil de mineurs - et qu'il violait les droits des enfants et des adolescents.

Entre le 1er janvier 2024 et le 15 septembre, plus de 26 700 migrants sont arrivés sur l'archipel des Canaries après une traversée de l'Atlantique, soit 85% de plus que l'année dernière à la même période. Conséquence, les centres d'hébergement de l'archipel sont saturés, notamment ceux qui accueillent les mineurs. Fin août, plus de 5 200 jeunes exilés étaient pris en charge aux Canaries, pour une capacité de 2 000 places. Le 9 juillet, l'antenne espagnole de l'UNICEF avait tiré la sonnette d'alarme : dans l'archipel, *"les droits [des enfants] ne sont pas respectés en raison de la saturation absolue du système de protection"*. Le lendemain, le transfert sur la péninsule de 400 jeunes avait été décidé, y compris dans des régions dirigées par la droite espagnole, le Parti populaire (PP), qui jusqu'ici rechignait à accueillir ces mineurs. Une mesure prise à la va-vite que le gouvernement aimerait inscrire dans le marbre. Le 22 juillet 2024, il a présenté au Parlement une réforme de la loi Immigration : le texte propose notamment une modification de l'article 35, qui acterait l'accueil obligatoire des mineurs non accompagnés dans les différentes structures du pays (sur le continent), lorsqu'un territoire (comme les Canaries ou les enclaves) dépasse 150% de sa capacité d'accueil.

Mais les tensions entre la coalition de centre gauche au pouvoir (PSOE) et les partis conservateurs rendent sa mise en œuvre complexe. *"Si la droite dans son ensemble est favorable à la répartition, qu'elle considère comme un devoir de solidarité, il ne faut pas oublier que certains présidents de région du PP ont été élus avec le soutien de Vox, d'extrême-droite, vent debout contre la réforme"*, avait expliqué un historien spécialiste de l'Espagne contemporaine. *"Cette compétition au sein des droites peut entraver le compromis"*. Et compliquer le quotidien de milliers de migrants tout juste arrivés.

El Hierro

23 personnes sauvées, neuf morts et au moins 50 disparus

Au moins 50 migrants sont portés disparus depuis le naufrage de leur embarcation samedi 28 septembre 2024 peu après minuit, au large de l'île d'El Hierro. La pirogue et ses dizaines d'occupants s'est renversée alors que les secours espagnols s'apprêtaient à procéder au sauvetage : l'embarcation a chaviré quand la plupart des occupants se sont regroupés sur un côté, selon les secours. Sur les 90 personnes présentes à bord, 23 ont pu être secourues, et neuf corps sans vie ont été repêchés immédiatement. L'alerte avait été donnée peu de temps auparavant par les passagers eux-mêmes, partis plusieurs jours avant de Nouadhibou, en Mauritanie.

Les naufragés *"étaient sans nourriture et sans eau depuis deux jours"*, une situation qui a peut-être contribué *"un peu à la panique"* au moment du sauvetage, et au chavirage du bateau à ce moment-là, a expliqué le délégué du gouvernement aux îles Canaries, à La Estaca.

Le 30 septembre 2024, les autorités d'El Hierro ont déclaré trois jours de deuil .

Hier, les recherches continuaient pour retrouver d'autres personnes. Trois bateaux de sauvetage et deux hélicoptères sillonnent la zone. *"Il est peu probable que nous puissions retrouver davantage de corps dans les prochaines heures"*, avait estimé dès samedi soir le président de la région des Îles Canaries. Il avait jugé plus probable que les corps apparaissent *"dans les deux ou trois prochains jours"*, en fonction des courants. La zone de l'incident est profonde de 1 000m par endroits. *"Les équipes d'urgence ne croient donc pas pouvoir récupérer d'autres corps, jusqu'à ce que le processus naturel de décomposition fasse émerger les cadavres à la surface"*.

Les neufs morts seront enterrés dans les prochains jours à Valverde et de la Frontera, deux petites communes situées à El Hierro. *"Nous avons maintes fois réclamé et redit que nous n'avons pas les infrastructures pour accueillir tous ces cadavres"*, a déploré le maire de Valverde. *"Nous allons voir jusqu'à quel point nous pouvons supporter cette situation"*. Une chambre froide a dû être aménagée pour conserver sept corps, car l'unique salle d'autopsie de l'île ne peut accueillir que deux personnes.

77 personnes secourues Lundi 30 septembre 2024, 77 personnes, dont quatre femmes

et trois mineurs, ont été secourues au large d'El Hierro

GRECE

Le 27 septembre 2024, les autorités grecques ont déclaré avoir récupéré le corps d'une femme dans l'eau après avoir secouru 15 migrants, qui voyageaient sur le même bateau, au large de l'île de Kos, dans l'est de la mer Égée. Le bateau aurait chaviré en raison du mauvais temps pendant la nuit. Kos est proche de la côte turque. La femme aurait été inconsciente lorsqu'elle a été sortie de l'eau. Deux des survivants du naufrage ont ensuite été soignés à l'hôpital.

Dans un autre incident survenu vendredi 27 septembre 2024, les garde-côtes grecs ont déclaré avoir récupéré 78 migrants sur un bateau en bois qui naviguait à environ 23 milles nautiques au large de la petite île de Gavdos, non loin de la Crète. Aucun blessé ni personne disparue n'ont été signalés.

Les garde-côtes ont également détecté le 25 septembre 2024 un bateau avec des étrangers à bord dans la région de Leros. Bien que les garde-côtes aient fait signe au bateau de migrants de s'arrêter, il a continué sa route vers la plage et a débarqué 16 migrants, dont onze hommes, deux femmes et trois mineurs. Le lendemain un bateau de patrouille des garde-côtes a détecté un autre bateau pneumatique à grande vitesse s'approchant de la même plage de Leros et débarquant un groupe de migrants. Cette fois, les garde-côtes se sont approchés du bateau et une course-poursuite s'est engagée.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Les aides financières ne sont plus versées aux demandeurs d'asile

Depuis le mois de mai 2024, les demandeurs d'asile en Grèce ne touchent plus d'allocations. *"Les aides financières ne sont tout simplement plus versées". "C'est une situation qui place les demandeurs d'asile en situation d'otages"*. Selon le directeur de l'ONG : Conseil grec pour les réfugiés. Une situation déjà pointée du doigt par l'association Legal Center Lesvos, le 17 septembre 2024 : *"Cette situation a eu des répercussions sur des milliers de personnes, y compris des familles et des personnes vulnérables"*.

En Grèce, on compte aujourd'hui environ 60 000 demandeurs d'asile. L'écrasante majorité d'entre eux vivent dans les camps du pays. Si leur allocation mensuelle ne leur sert pas à payer un loyer - ils sont logés et nourris - elle sert en revanche à poursuivre leurs démarches administratives. *"La situation n'est pas catastrophique dans le sens où les migrants ne sont pas à la rue, ils ont un toit et reçoivent de la nourriture. Mais le problème reste grave : car cette allocation leur sert surtout pour leur frais de transport". "Et c'est loin d'être anecdotique. Les camps en Grèce sont tous éloignés des zones urbaines"*, et donc des bureaux de l'administration. Un rendez-vous manqué peut conduire à un dossier de régularisation rejeté. En Grèce, peu de bus relient les camps, perdus dans les zones rurales ou en lointaine périphérie, aux villes. Les transports publics sont rares. *"Les gens doivent se rendre à des rendez-vous administratifs. Ne pas leur verser leurs allocations peut donc avoir de graves conséquences pour leur avenir"*. Ils ne peuvent plus se payer de taxis, de navettes. Cette aide financière est même *"une bouée de sauvetage vitale"*.

Du côté du ministère grec des Migrations, c'est le silence radio. Malgré des demandes, les autorités d'Athènes n'ont pas répondu aux questions, notamment pour comprendre l'origine de cette panne. *"Pourquoi ces fonds ne sont-ils pas versés à leurs bénéficiaires ? Est-ce un problème technique ou logistique ?"* "Je crois qu'il y a un problème de liquidités", avance prudemment le directeur du Conseil grec pour les réfugiés en Grèce. *"De toute façon, le gouvernement ne communique pas avec nous [les ONG]. Il rend rarement des comptes quand la situation est mauvaise politiquement pour lui"*.

L'allocation financière pour les demandeurs d'asile en Grèce est financée par l'Union européenne (UE) - plus précisément le Fonds européen pour l'asile, la migration et l'intégration

(AMIF) – versée jusqu'en 2027. Elle est répartie selon les profils des demandeurs : 75 € par mois pour les personnes seules, 135 € pour les couples ou les parents isolés avec un enfant, ou 210 € pour les familles de quatre personnes ou plus, dans les cas où les demandeurs bénéficient d'un hébergement avec repas. "*Ce n'est pas énorme mais ça leur permet aussi d'acheter de la nourriture et de cuisiner d'autres plats que ceux des camps*", explique encore le directeur du Conseil grec pour les réfugiés.

En Grèce, les conditions de vie (déplorables) des demandeurs d'asile et réfugiés sont depuis des années pointées du doigt par les ONG internationales. Déposer une demande d'asile est devenu quasi-impossible. En mai 2023, un problème informatique avait empêché les migrants d'accéder à la plateforme en ligne leur permettant d'enregistrer leur demande d'asile. Cette panne a eu de lourdes conséquences pour les demandeurs d'asile. "*Certaines personnes se [sont retrouvées] sans-papiers à cause de ce bug*". Les exilés encouraient même un "*risque d'expulsion*".

Outre les migrants, les réfugiés statutaires sont aussi livrés à eux-mêmes. Ils n'ont aucun soutien de l'État. Ce sont les ONG qui pallient à ce vide gouvernemental. Elles aident les exilés à apprendre la langue, à comprendre les démarches administratives ou à trouver un travail et un toit.

Fin 2022, le gouvernement a mis fin au programme ESTIA qui permettait pourtant de loger des milliers de personnes - les plus vulnérables - en appartements ou dans des centres spécifiques. Avec la fin d'ESTIA, des centaines d'étrangers - dont des réfugiés statutaires - se sont retrouvés à la rue ou ont dû retourner vivre dans les camps grecs.

La Grèce compte actuellement six hotspots, des camps "*fermés*" – appelés RIC (Reception and identification center) – chargés d'enregistrer les nouveaux arrivants. Le pays compte également 28 autres camps "*ouverts*", où sont hébergés les migrants durant la procédure de leur demande d'asile.

ITALIE

Un migrant tunisien meurt à bord du ferry reliant Tunis à la Sicile

Dimanche 6 octobre 2024 dans la soirée, un migrant tunisien a été retrouvé mort sur le ferry "Splendid" qui assure la liaison entre La Goulette - près de Tunis - et Palerme, port sicilien. L'homme s'était caché sous un camion stationné à bord pour ne pas se faire repérer par les autorités, mais s'est fait écrasé par celui-ci au moment du débarquement. Une enquête a été ouverte par les autorités portuaires pour en savoir plus sur les circonstances du drame.

L'Italie est un point d'entrée dans l'Union européenne pour des milliers de migrants à la recherche d'une vie meilleure. Dans la nuit de samedi 5 à dimanche 6 octobre 2024, 193 personnes parties de Sabratha en Libye ont débarqué à Lampedusa. Et depuis le début de l'année, plus de 51 000 personnes au total sont arrivées en Italie après avoir traversé la Méditerranée. Un chiffre cependant en baisse par rapport à 2023 : 135 000 migrants avaient été comptabilisés. La majorité de ces exilés sont originaires du Bangladesh (10 073) et de Syrie (8 971), d'après les dernières données du ministère de l'Intérieur. Mais les Tunisiens pointent tout de même à la troisième place des nationalités représentées, avec 6 596 arrivées, devant les Egyptiens et les Guinéens.

PORTUGAL

Manifestation du parti d'extrême droite Chega contre l'immigration

Entre 3 et 4 000 personnes venues de tout le Portugal ont défilé contre l'immigration, dans Lisbonne, la capitale, dimanche 29 septembre 2024 à l'appel du parti d'extrême droite Chega. Une contre-manifestation en faveur des immigrés était également organisée sur une place, cernée par les véhicules de la police pour empêcher tout débordement.

"*Pas un de plus, pas un immigré de plus*". Le slogan a été plus que largement repris par les manifestants qui avaient répondu à l'appel du Chega. Le leader du Parti, acclamé comme une vedette a, à nouveau, réclaté l'instauration de quotas afin de limiter l'impact de l'immigration. "*Nous sommes confrontés à une immigration incontrôlée, avec entre 10 et 15 % d'immigrés. Ceux qui viennent du Maroc, de la Syrie, du Népal et d'Inde, ce n'est pas à cause d'une guerre, mais pour*

l'Europe. C'est ce qui se passe ici et en Italie, en Grèce, en Espagne. Soit on y met fin, soit un jour, il n'y aura plus de pays ni de frontières".

Des jeunes ont crié à la reconquête, au moment où le cortège s'approchait de la place Intendente, au cœur de Lisbonne, où était organisée une contre-manifestation en faveur de l'immigration. Un important dispositif policier avait été déployé pour empêcher tout contact entre les deux manifestations. Une participante explique pourquoi elle est là : "*Je participe pour les raisons habituelles. pour lutter contre le fascisme et le racisme, et contre ces personnes qui n'ont rien dans le crâne et qui n'acceptent pas que d'autres gens viennent vivre dans notre pays*".

La présence de nombreux députés du Chega et un important service d'ordre ont contribué à éviter les heurts, alors que l'atmosphère était électrique. Deux personnes ont été arrêtées par la police.

EUROPE

LES CITOYENS EUROPEENS SONT FAVORABLES A UNE POLITIQUE D'HOSPITALITE PRUDENTE.

Les thématiques de la migration et de l'asile suscitent régulièrement la controverse en Europe. De profonds clivages se sont fait jour entre les États membres de l'UE sur ces sujets. Le pacte européen autorise les demandeurs d'asile à occuper un emploi rémunéré si leur demande est traitée en plus de six mois. Mais les gouvernements polonais et hongrois ont déclaré qu'ils ne le ratifieraient pas.

Une étude récente porte sur 18 176 personnes dans 10 états de l'UE : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Hongrie, Pologne, Portugal, Slovaquie, sur leurs souhaits en matière de politique d'immigration et d'asile. Elle montre que les citoyens européens ne sont pas aussi polarisés sur cette question que leurs gouvernements. Dans tous les États membres, ils ont des préférences remarquablement similaires ; ils sont notamment favorables, à ce que les demandeurs d'asile soient autorisés à travailler dans les pays d'accueil.

Les sondés étaient 17 à 18 % plus susceptibles de choisir une politique autorisant l'accès au marché du travail plutôt qu'une politique « sans droit au travail ». Toutefois, ils ne sont pas majoritairement favorables à la liberté de circulation des demandeurs d'asile et préféreraient que ceux-ci vivent dans un lieu désigné (les répondants sont 8,3 % plus enclins à choisir cette dernière option plutôt que la première).

La plupart des gens souhaiteraient une politique peu coûteuse (les répondants étaient 15 % plus enclins à choisir cette option plutôt qu'une politique onéreuse). Et, bien qu'ils soient favorables à une protection accrue aux frontières extérieures de l'UE, cet aspect n'est pas primordial à leurs yeux.

Ces préférences sont communes aux citoyens interrogés dans tous les pays, indépendamment de leur âge, de leur sexe ou de leur niveau d'éducation.

Les citoyens des pays ayant connu un afflux important de demandeurs d'asile par le passé (Allemagne, Espagne, Autriche, Portugal) aimeraient pouvoir relocaliser les nouveaux demandeurs dans des pays moins sollicités. Pour les habitants des autres pays, la question de la répartition des demandeurs d'asile entre les États membres n'a qu'une importance marginale : les gens sont généralement plus préoccupés par la politique nationale que par des solutions à l'échelle de l'UE.

Dans les semaines qui ont suivi l'invasion russe, plus de 6 millions de réfugiés ukrainiens sont entrés sur le territoire de différents pays de l'UE. Ils ont été accueillis par une vague massive de soutien et se sont vu offrir une protection temporaire spéciale leur permettant de trouver un emploi et

de se réinstaller librement au sein de l'UE. Les sociétés d'accueil ont subi des pressions considérables, l'arrivée massive d'Ukrainiens impliquant une demande accrue de services sociaux et une concurrence plus forte sur le marché du travail. Mais la proximité de la guerre et la similitude culturelle des réfugiés avec les citoyens de l'UE ont pu rendre ces derniers plus ouverts à l'égard des demandeurs d'asile. Les recherches portant sur les préférences pour différents types de migrants ont montré qu'il y avait eu peu ou pas de changement dans l'attitude générale des Européens à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile à la suite de l'invasion russe de l'Ukraine. Les citoyens polonais et hongrois se sont montrés plus enclins qu'auparavant à accorder aux demandeurs d'asile l'accès au marché du travail, et légèrement plus ouverts à leur liberté de circulation.

Si les gouvernements restent divisés sur ces questions, notre enquête montre que les citoyens européens sont, dans une large majorité, favorables à une politique d'hospitalité prudente. Dès lors, il est permis d'espérer que, au lieu de diviser l'Europe, la question de l'immigration puisse au contraire renforcer son unité, et que l'UE finisse par adopter une politique migratoire qui soit à la hauteur de ses valeurs. Toutefois, pour que cela se produise, les dirigeants politiques de l'UE devront écouter leurs électeurs...

<https://theconversation.com/refugies-les-citoyens-europeens-plus-accueillants-que-leurs-gouvernements-238724>

FRANCE – ALLEMAGNE : UN NOUVEL ACCORD AVEC LA GRANDE-BRETAGNE ?

Les ministres de l'Intérieur français et allemand encouragent leur homologue britannique à ouvrir des négociations en vue d'un nouvel accord entre le Royaume-Uni et l'UE sur l'immigration irrégulière.

Alors qu'un nombre croissant d'États membres de l'UE cherchent à durcir leur politique d'immigration, et que France et Allemagne placent la question au cœur de leurs conversations, les traversées irrégulières de la Manche sont les prochaines à figurer sur la liste des choses « *urgentes* » à régler. Les deux ministres de l'Intérieur, allemand et français, ont dit à leur homologue britannique, en marge d'une réunion des ministres de l'Intérieur du G7, en Italie, ce jeudi 3 octobre 2024 : il est nécessaire de réinitialiser les relations de son pays avec l'UE, et que la Commission européenne intervienne et se mette d'accord sur un accord à l'échelle de l'UE.

L'accord doit inclure un durcissement de la législation contre le travail clandestin au Royaume-Uni et la facilitation des processus de regroupement familial au Royaume-Uni, en particulier pour les mineurs non accompagnés, dans la droite ligne de ce que l'on appelle « l'amendement Dubs », rejeté par les britanniques lors des discussions sur le Brexit en 2020, a précisé le cabinet du ministre français. Cet amendement visait à garantir que les enfants réfugiés non accompagnés et séparés en Europe puissent retrouver les membres de leur famille au Royaume-Uni. Il demande de nouvelles mesures de répression contre l'emploi illégal sur les marchés britanniques, perçus comme un facteur d'immigration irrégulière.

Dans tous les cas, les négociateurs de l'UE seront également attentifs à ce que tout accord avec le Royaume-Uni sur le retour des migrants en situation irrégulière s'accompagne d'engagements de la part du Royaume-Uni pour aider à partager le fardeau du traitement des demandeurs d'asile qui arrivent en Europe. « *L'absence de dispositions encadrant les flux de personne entre le Royaume-Uni et l'espace Schengen participe évidemment de la dynamique des flux irréguliers — et de la mise en danger des personnes qui empruntent cette route en Manche et en mer du Nord* ».

D'autres sujets devaient être abordés au G7, notamment les accords sur l'immigration avec les pays dits « d'origine », les ministres de Libye, de Tunisie et d'Algérie étant exceptionnellement présents.

<https://www.euractiv.fr/section/immigration/news/la-france-et-lallemagne-present-pour-un-accord-migratoire->

COUR DE JUSTICE DE L'UE : UN PAYS « SUR » DOIT L'ÊTRE SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE

7 octobre - 11h : Pour qu'un État soit considéré comme un « pays d'origine sûr », lors de l'examen des demandes d'asile, il est nécessaire que toutes les régions de ce pays soient sans danger, a statué, vendredi 4 octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Selon la législation européenne, un « pays d'origine sûr » est un pays dont les ressortissants sont présumés ne pas avoir besoin d'une protection internationale, et les demandeurs d'asile originaires de ce pays peuvent donc se voir refuser le statut de réfugié. « *C'est une décision positive car elle renforce la protection des demandeurs d'asile venant de pays que certains États considèrent comme partiellement sûrs* », explique le conseiller pour la branche européenne d'Amnesty International.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

MIGRATION ET FOOTBALL

Des jeunes espoirs africains abandonnés par des trafiquants en Serbie et Hongrie

Maliens de 17 et 20 ans, Guinéen de 18 ans, Sénégalais de 19 ans, et Camerounais de 19 ans, quatre jeunes gens, ont une même passion, le football, mais aussi un point commun: être tombés dans les mains de trafiquants d'êtres humains, qui recrutent des talents du ballon rond pour les exploiter ou les laisser à la rue pour une très grande partie d'entre eux.

"Le football génère beaucoup d'argent, même dans ces deux pays-là [Serbie et Hongrie] qui sont loin des feux des projecteurs de la premier league anglaise, de la série A italienne et de la liga espagnole. Cela crée un terrain favorable aux trafiquants d'êtres humains, qui profitent des largesses et de l'absence d'attention portée à cette partie de l'Europe. En effet, cette "zone oubliée" rassemble toutes les conditions pour les groupes mafieux : une police corrompue, des largesses des autorités locales proches de groupes criminels, et de l'argent qui circule rapidement dans ce sport, entre les différents acteurs du milieu", explique un homme qui travaille sur le sujet pour la Croix Rouge hongroise. *"On estime entre 300 et 500 le nombre de cas depuis deux ans environ, c'est très, très inquiétant, car ces jeunes ont été menés en bateau par des gens mal intentionnés : il faut agir, et vite, pour éviter que le phénomène devienne encore plus important".* Ainsi, plusieurs centaines de jeunes, venus du Sénégal, de Mali, de Guinée et du Cameroun principalement, se retrouvent pris au piège.

A Conakry, d'où il est originaire : *"J'ai été approché par un agent qui m'a parlé de Hongrie, de Serbie, comme tremplin pour jouer dans un grand championnat européen, et qu'il pouvait m'aider à venir en Europe. Il m'a aussi promis des tests dans plusieurs équipes de ces pays",* se souvient-il. *"J'étais tout heureux en arrivant à Budapest. J'ai effectué un test au bout de quinze jours, sur un terrain vague avec une dizaine d'autres joueurs, c'est tout. Au bout d'un mois, on nous a amenés en Serbie, j'y ai rencontré [un sénégalais]",* raconte le jeune de 18 ans. Mais là, avec son compagnon de galère, l'aventure tourne au vinaigre. Les trafiquants leur demandent de travailler pour gagner de l'argent, et aider aux paiements des frais de logement et de nourriture. *"On était d'accord mais on a fait des nettoyages dans des résidences de personnes riches de la ville, tard dans la nuit et le week-end. Très vite, le football a disparu des discussions et on s'est rendu compte qu'on avait été bernés, pris dans les mailles d'un réseau criminel",* se rappelle le jeune Sénégalais. Payés en liquide, ils doivent remettre la moitié de leur paie à leurs trafiquants, et leur situation ne fait que se dégrader. Toujours bloqués dans la capitale Serbe depuis plus d'un an, les deux garçons sont en contact avec quelques autres jeunes talents du continent qui sont dans la même situation qu'eux. *"On craignait*

pour nos vies car on était souvent menacé. On était retenu en enfer, et on n'en voyait pas le bout".

Au nord de la Serbie, de l'autre côté de la frontière, le même genre de scénario se produit, avec les mêmes acteurs, et les mêmes réseaux. Grand pays de football dans les années 60, la Hongrie voit également arriver le business du trafic d'êtres humains liés au football. Deux maliens, 17 et 20 ans, font partie des nombreuses victimes. Le plus jeune, venu de Bamako au Mali, a été amené par un agent serbe à Budapest, le même qui est allé le plus âgé à Yaoundé au Cameroun, deux ans et demi plus tôt. *"Je voyais que des étoiles et je suis tombé dans le panneau"*, souligne le jeune ailier malien. Le parcours des deux Africains est similaire à ceux bloqués à Belgrade, des essais peu nombreux, sans résultat car bidons. *"On nous a pris pour des pigeons. Aujourd'hui, on paye les conséquences. Ces personnes nous considèrent comme du bétail, comme des sous-hommes"*. L'un (17 ans) vit actuellement dans un appartement avec six autres jeunes de son âge, dans l'espoir que les choses s'arrangent. Après l'avoir fait venir en Europe, les trafiquants lui ont confisqué son passeport. Sa situation a empiré après avoir tenté de réunir plusieurs autres jeunes pour s'échapper : les trafiquants le mettent à la rue. Il tente alors de quitter le pays avec l'aide d'une association religieuse de la capitale. *"J'ai été agressé à plusieurs reprises, j'ai été pris à partie par des groupes de skinheads et de militants d'extrême droite, j'ai cru mourir ici"*. *"Puis une religieuse m'a recueilli et m'a sorti de la rue. Je suis logé et nourri dans son église. Je suis en situation irrégulière car mon visa est expiré. Je vis dans la peur, même lorsque je vais me promener pour prendre l'air, j'ai peur de la police hongroise qui est très sévère et des personnes anti-migrants"*.

De nombreux jeunes jetés à la rue

Pour un travailleur social pour une ONG locale d'aide aux migrants, les cas d'exploitations des jeunes talents africains est en forte croissance. *"Un jeune est recruté en Afrique, et amené à Budapest ou à Belgrade. Ils ratissent large en mettant la main sur des centaines de jeunes. Mais ils veulent des résultats rapides, ils veulent que ces jeunes soient pris en centre de formation et deviennent professionnels pour devenir l'une de leurs poules aux œufs d'or. Le peu d'entre eux qui ont signé en pro doivent verser une partie de leur salaire à ces agents, généralement la moitié, ce qui est illégal"*. *"Ce n'est pas si facile, et les joueurs sont parfois "passés" d'un côté à l'autre de la frontière, et si cela ne marche pas pour se faire une place dans un centre de formation, ces jeunes sont gardés pour travailler dans ces réseaux criminels, sans le savoir, dans les multiples entreprises de services qu'ils dirigent"*. *"Une bonne partie d'entre eux est considérée comme inutile par les groupes mafieux qui les jettent tout simplement à la rue. On a donc, chaque semaine, dans les quatre coins de Hongrie et de Serbie, des jeunes Africains qui nous contactent pour être aidés."*

BOSNIE- HERZEGOVINE

Les ONG alertent sur la situation à Subotica et dans le nord de la Serbie. Alors que la **Hongrie renvoie au moins cent personnes par jour**, le centre d'accueil de Subotica reste fermé. Les témoignages accablants se multiplient, comme celui d'une famille provisoirement mise à l'abri au commissariat de police de Subotica. Le Centre d'accueil de cette grande ville de Voïvodine a été fermé l'été dernier, quand la police serbe a cherché à réduire la présence et la visibilité des exilés dans le nord du pays.

L'ONG italienne IPSIA-ACLI a ouvert le 26 septembre 2024 un **centre de protection des mineurs migrants non accompagnés** dans la ville de Biháč, en Bosnie-Herzégovine, dans le cadre du projet Balkan Route - Assistenza in Transito (BRAT), financé par l'Agence italienne de coopération au développement. Ce centre porte le nom d'Adriano Poletti, ancien maire d'Agrate Brianza (Lombardie), engagé de longue date dans les Associations chrétiennes des travailleurs italiens (ACLI). Une fois pleinement opérationnel, le centre pourra accueillir jusqu'à 32 personnes, dont des migrants des camps voisins de Lipa et Borići, ainsi que des mineurs à risque de la communauté locale. L'initiative a impliqué divers acteurs, dont l'AICS et IPSIA-ACLI, ainsi que le ministère de la Santé de Bosnie-Herzégovine, le conseil municipal de Biháč et le centre des services sociaux.

MONTENEGRO

La police monténégrine a arrêté, le 8 octobre 2024, treize personnes soupçonnées de faire partie d'un gang de trafiquants qui a fait passer clandestinement des centaines de migrants au Monténégro. Les arrestations ont eu lieu dans la région de Pljevlja, au nord-ouest du pays, non loin des frontières de la Bosnie-Herzégovine.

Le gang, qui fait l'objet d'une enquête depuis plusieurs mois, aurait fait passer clandestinement au Monténégro 352 personnes en provenance de pays tels que le Pakistan, le Bangladesh, le Népal et la Syrie. La police a déclaré que trois personnes, dont l'une est en fuite, sont soupçonnées d'être les chefs du gang.

En juillet dernier, le ministère monténégrin de l'Intérieur avait annoncé que l'Agence européenne Frontex et la police monténégrine seraient déployées conjointement aux frontières du pays afin de prévenir l'immigration illégale. Selon les données de la police, 2192 migrants sont entrés au Monténégro au cours des huit premiers mois de 2024.

SERBIE

Après plusieurs mois d'enquête internationale, les membres de deux groupes criminels organisés ont été arrêtés pour trafic illicite d'au moins 178 migrants, a déclaré le ministre de l'Intérieur de Serbie, ce 3 octobre 2024. Douze personnes ont été arrêtées au cours de l'opération, tandis que deux autres sont toujours recherchées. Ces arrestations ont eu lieu dans la région de Belgrade, à Mladenovac et Arandjelovac (au centre de la Serbie). Les suspects sont accusés d'avoir, de mai à août 2024, « facilité le transit illégal » d'au moins 178 migrants à travers le territoire de la Serbie et le franchissement illégal de la frontière entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine. Les migrants étaient recrutés dans la région de Zaječar, près de la frontière bulgare et traversaient la Drina pour passer en Bosnie-Herzégovine.

ASIE

LIBAN

Les travailleurs migrants dans l'œil du cyclone au Liban

Ils sont quelque 250 000 travailleurs domestiques au Liban, surtout originaires d'Asie et d'Afrique. La plupart sont des femmes dont la quasi-totalité travaillent comme employées de maison sous le régime de la "kafala", un système traditionnel de parrainage qui régit la main d'œuvre étrangère. Un système qui, selon les organisations de défense des droits de l'homme, ouvre la voie à bien des abus, comme la retenue des salaires et la confiscation des documents officiels. Les femmes domestiques sont ainsi privées de leur passeport, avant d'être placées comme domestiques sous la tutelle de familles libanaises.

Avec la guerre, de nombreuses femmes ont été abandonnées par leurs employeuses. À Beyrouth, le Regroupement des migrantes d'Afrique noire (REMAN) vient en aide à ces Africaines en détresse. Une Camerounaise qui fait partie du REMAN, s'insurge du sort réservé à ces migrantes, parfois abandonnées par leurs patrons dont elles découvrent qu'ils ont abandonné la maison sans les prévenir. *"Comment tu peux jeter quelqu'un qui n'est plus à ta charge ? Pendant la guerre ?"* Et elle raconte la peur quand les murs tremblent sous les bombes. *"Nous aimerons que nos États nous envoient des avions parce que le Liban confisque nos passeports, même s'ils organisent maintenant une série de retours."* *"Payer un billet d'avion au Liban pour nous sans papiers, ça dit suivre une procédure qui prend au moins trois mois !... Nous aimerions que nos États prennent des mesures..."*

nous devons avoir au moins de quoi manger. Nous devons avoir de quoi nous chauffer". Une cagnotte a été mise en place par REMAN pour venir en aide à ces Africaines en détresse à Beyrouth.

Lundi 7 octobre 2024, le Nigeria annonçait son intention de procéder au rapatriement de ses ressortissants, et se mobilise pour rapatrier un quart de ses quelque 2 000 Nigériens qui résident à Beyrouth. *"L'évacuation ne concerne pas uniquement nos ressortissants nigériens, mais également des Libanais détenteurs d'un passeport nigérian, expliquait le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Ils sont une centaine à Beyrouth. Si tous nos citoyens, qui sont environ 2 000, veulent rentrer, ils feront partie du protocole d'évacuation. Le gouvernement nigérian a affrété un avion C-130 pour les évacuer et les ramener au Nigeria. Un protocole d'évacuation est déjà en place. Nous attendons simplement que les autorités libanaises nous assurent qu'elles sont prêtes pour que l'avion puisse atterrir à Beyrouth."*

Toutes les employées de maison ne subissent pas cette guerre de la même manière. Ainsi une Bitania, employée éthiopienne dans une famille libanaise, va pouvoir rentrer dans son pays, avec l'aide de ses employeurs.

Des migrants travaillant comme domestiques au Liban se sont retrouvés enfermés dans des maisons par leurs employeurs qui ont fui les raids aériens israéliens, s'est inquiétée vendredi 3 octobre 2024, à Genève l'agence de l'ONU pour les migrations. D'autres, qui ne parlent souvent pas arabe, se retrouvent abandonnés à la rue. *"Nous avons vu dans le sud (du Liban) que les employeurs partaient mais qu'ils laissaient leurs employés de maison dans la rue, sans les emmener avec eux ou, pire, qu'ils les enfermaient dans la maison pour s'assurer qu'elle est gardée pendant qu'ils vont chercher la sécurité ailleurs", a déploré le chef du bureau de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) au Liban. "Beaucoup sont sans papiers (...). En conséquence, il sont très réticents à l'idée de demander une aide humanitaire car ils craignent d'être arrêtés et peut-être expulsés".* Leurs options pour s'abriter sont très réduites, a souligné ce responsable, qui avait visité la veille un abri dans la capitale libanaise où se sont réfugiées 64 familles soudanaises qui *"n'ont nulle part où aller"*.

L'OIM s'est penchée sur le sort de 170 000 travailleurs migrants au Liban, dont un grand nombre sont des employées de maison en provenance d'Ethiopie, du Kenya, du Sri Lanka, du Soudan, du Bangladesh ou des Philippines, rapporte l'Agence France presse. L'organisation est de plus en plus contactée par des migrants qui veulent rentrer chez eux et nombre de pays ont demandé son assistance pour évacuer leurs ressortissants. Toutefois, une telle aide *"rendrait nécessaire un financement important, qu'actuellement nous n'avons pas"*.

Environ un million de personnes déjà déplacées par les bombardements israéliens

Le Premier ministre libanais a indiqué mardi qu'environ un million de personnes avaient déjà été déplacées au Liban par les bombardements israéliens sur le sud du pays. Parmi ces personnes, de nombreux réfugiés syriens qui avaient fui la guerre civile dans leur pays. Près de 100 000 personnes ont déjà traversé la frontière pour retourner en Syrie voisine. Les nombres dépassent déjà les déplacements provoqués par la guerre entre Israël et le Liban en 2006. Environ un million de personnes ont déjà été forcées de quitter leur logement dans le sud du Liban et la plaine de la Bekaa par les bombardements israéliens. Ces frappes ont également fait au moins 95 morts et 172 blessés lundi 30 septembre 2024, selon le ministère de la santé libanais. La semaine dernière, les bombardements israéliens avaient déjà fait plus de 700 morts au Liban, en majorité des civils selon la même source.

À la suite de l'attaque du Hamas sur Israël le 7 octobre 2023, le Hezbollah avait lancé des missiles depuis le Liban sur Israël en soutien au Hamas. Depuis, en réponse à ces tirs, le sud du Liban subit des frappes israéliennes depuis des mois. Le conflit entre le Hezbollah libanais et Israël s'est intensifié il y a deux semaines avec les explosions de bipeurs de responsables du mouvement chiite

imputées à l'État hébreu.

L'armée israélienne a également intensifié à partir du 23 septembre 2024 ses bombardements au Liban pour permettre, selon elle, le retour dans le nord d'Israël de ses habitants déplacés par les échanges de tirs avec le Hezbollah. Ces frappes ont entraîné d'importants mouvements de population, tant à l'intérieur du Liban que vers la Syrie.

Vendredi 27 septembre 2024, d'intenses frappes israéliennes sur la banlieue sud de Beyrouth ont abouti à la mort du leader du Hezbollah. Dans ces quartiers, des centaines de familles ont dû quitter leur logement en pleine nuit après un avertissement d'évacuation de l'armée israélienne. Par ailleurs, Israël a confirmé, dans la nuit du lundi 30 septembre au mardi 1er octobre 2024, mener "*des raids terrestres limités, localisés et ciblés*" dans le sud du Liban. L'armée israélienne a annoncé dans un communiqué viser "*des cibles et des infrastructures terroristes du Hezbollah*". Six personnes, dont le fils d'un responsable militaire palestinien, ont été tuées dans une frappe israélienne mardi à l'aube sur le camp de réfugiés palestiniens d'Aïn el-Héloué, situé dans le sud du Liban. Conséquence de ces frappes : depuis une semaine les **déplacés affluent** du sud et de la plaine de Bekaa dans des localités supposées être encore épargnées par les bombardements. C'est le cas notamment dans la ville de **Saïda**, à une quarantaine de kilomètres au sud de Beyrouth. "*Les Israéliens ont commencé à bombarder notre village à l'aube. Il y avait encore des corps sous les décombres quand on est partis, même des corps d'enfants. On a eu tellement peur*", raconte un Libanais de 43 ans qui a fui avec sa famille pour se réfugier à Saïda. La plaine de la Bekaa, à l'est du Liban a également subi des frappes. L'armée israélienne a annoncé lundi avoir frappé des dizaines de cibles du Hezbollah dans cette région.

À Beyrouth et Saïda, quelques infrastructures comme des écoles accueillent les déplacés mais les moyens manquent cruellement. De nombreuses familles se sont simplement installées sur la place des Martyrs et sur la corniche de Beyrouth. Le président du Parlement libanais, a demandé à l'ONU d'établir un corridor aérien pour acheminer l'aide humanitaire à près d'un million de personnes déplacées par la campagne de frappes israéliennes dans plusieurs régions du pays. Il a appelé en même temps le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix rouge libanaise à "*remplir leur devoir*" en livrant nourriture et fournitures médicales aux Libanais du sud.

Parmi les personnes déplacées par ces frappes se trouvent de nombreux réfugiés syriens qui avaient fui la guerre dans leur pays. Depuis lundi dernier, quelque 100 000 personnes ont franchi la frontière syrienne pour se mettre à l'abri des bombardements. "*Le HCR, en collaboration avec le Croissant-Rouge et le ministère de la Santé, est présent aux quatre principaux points de passage à la frontière syrienne. Parmi les personnes arrivées, environ 80 pour cent sont des Syriens et 20 pour cent des Libanais*". Sur place, l'aide humanitaire est fournie par le HCR et d'autres agences des Nations Unies, dont l'UNRWA, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens, qui a ouvert neuf abris pouvant accueillir 3 350 personnes. "*L'UNRWA fournit dans ces abris une aide fondée sur l'impartialité et la non-discrimination, en accueillant des réfugiés palestiniens, libanais et syriens, et en soutenant tous ceux qui en ont besoin*". Pour faire face à ces centaines de milliers de déplacés, les agences de l'ONU ont lancé mardi un appel de plus de 400 millions de dollars pour financer des envois d'aide humanitaires.

AFRIQUE

LIBYE

Des migrants nigériens enlevés par une milice, une ONG lance l'alerte

L'ONG "Alternative espaces citoyens" alerte sur le sort de migrants nigériens qui ont été arrêtés par des hommes armés en Libye, dans la localité de Shouaraf, le 6 septembre 2024. Il est difficile de donner un chiffre précis, mais il pourrait s'agir de plusieurs dizaines de personnes. "*Des*

éléments armés qui appartenait à l'une des factions en Libye ont fait irruption dans les camps où logent les migrants nigériens. Ils ont tous été regroupés dans un camp où ils ont subi des actes de torture, des brimades. Un Nigérien a voulu s'évader. Il a été intercepté et soumis à des actes de torture qui lui ont coûté la vie. Les autres compagnons d'infortune ont été conduits en des lieux inconnus. (Certains) ont été libérés parce que la plupart des compatriotes en Libye travaillent dans les jardins, dans les ateliers, dans les chantiers de construction. Ils ont des patrons libyens qui, dans ce genre de situation, interviennent pour libérer nos compatriotes. Mais ces compatriotes libres sont inquiets du sort de leurs camarades dont ils sont aujourd'hui sans nouvelles." En effet, certains ont été conduits vers une destination inconnue, et n'ont plus donné de nouvelles depuis. Par le passé, l'ONG a déjà documenté des cas d'enlèvements contre rançons de migrants nigériens en Libye. Mais cette fois, elle ignore les raisons de ce qu'elle qualifie d'arrestations extra judiciaires. Alternative espaces citoyens demande aux autorités nigériennes d'user de tous les moyens diplomatiques pour régler cette situation.

<https://www.infomigrants.net/fr/post/60433/libye--des-migrants-nigeriens-enleves-par-une-milice-une-ong-lance-lalerte>

MAROC

Expulsions de migrants illégaux : le Maroc critique ceux qui "*font de l'immigration un fonds de commerce politicien*".

Le Maroc s'est exprimé mardi 8 octobre 2024 sur la polémique qui a suivi la mort de Philippine, une étudiante de 19 ans retrouvée enterrée dans un bois à Paris. Rabat a estimé que les difficultés de renvois des migrants irréguliers marocains étaient la responsabilité des pays européens alors que le principal suspect du meurtre de Philippine est un Marocain de 22 ans qui était sous obligation de quitter le territoire (OQTF). Rabat se dit prêt à reprendre les migrants irréguliers marocains et critique ceux qui "*font de l'immigration un fonds de commerce politicien*". Le Maroc est accusé d'avoir tardé à délivrer le laissez-passer permettant le renvoi du principal suspect du meurtre de Philippine qui avait déjà été condamné pour viol.

"Le Maroc est prêt à rapatrier tout migrant irrégulier dont il est attesté qu'il est Marocain et est parti depuis le territoire marocain", a affirmé le ministre des Affaires étrangères marocain, lors d'une conférence de presse à Rabat, avec le chef du gouvernement régional espagnol des Canaries. "Le Maroc est prêt mais est-ce que l'autre partie est capable de le faire?", s'est-il interrogé, estimant que Rabat n'avait "pas à recevoir de leçons" en matière de lutte contre l'immigration clandestine. Selon des sources judiciaires, les autorités marocaines n'ont pas répondu à de multiples demandes de la France pour valider le laissez-passer consulaire. Le Maroc argue, lui, que la demande n'avait pas été émise par le bon service en France. "Si ces migrants ne reviennent pas, c'est en raison d'obstacles de l'autre partie", a-t-il insisté, appelant à trouver "des solutions aux lacunes dans les lois et procédures qui créent un appel d'air pour les migrants". "Il y a eu des directives claires pour les autorités marocaines afin de travailler avec la France et l'Espagne pour rapatrier les mineurs non-accompagnés", a-t-il encore indiqué, estimant que "les obstacles n'ont pas émané du Maroc mais des procédures de ces pays".

Ce n'est pas la première querelle entre les deux pays. Depuis des années, le président français tente de convaincre Rabat - et les pays du Maghreb - à reprendre leurs ressortissants plus rapidement. L'exécutif a souvent annoncé des baisses de délivrance de visas pour forcer les autorités marocaines (algériennes et tunisiennes) à réadmettre leurs ressortissants irréguliers visés par des mesures d'éloignement. Le ministre français de l'Intérieur a dit début octobre 2024 souhaiter l'allongement de la durée maximale de rétention des migrants en situation irrégulière et conditionner la "*politique de visas à la délivrance des laissez-passer*" consulaires. Estimant être "*trop généreux, sans être payé de retour*", il a indiqué qu'en 2023, la France a délivré au Maroc 238 750 visas, mais n'a obtenu "*que 725 laissez-passer*".

Le Maroc continue de sévir contre les réseaux sociaux qui incitent aux traversées irrégulières

Cent cinquante-deux personnes ont été arrêtées au Maroc pour incitation à l'immigration clandestine sur les réseaux sociaux vers l'enclave espagnole de Ceuta, a annoncé jeudi 3 octobre 2024 un porte-parole du gouvernement. Ces derniers jours, 3 000 jeunes, d'origine marocaine pour la plupart, se sont massés à Fnideq, une ville du nord du Maroc proche de Ceuta, pour tenter d'entrer sur le territoire espagnol. *"Toutes les tentatives ont été déjouées"*, a déclaré le porte-parole. Des vidéos diffusées par les médias marocains montrent à ce propos des jeunes jetant des pierres sur les forces de sécurité non loin de la frontière. *"Aucun décès n'a été signalé"*, les autorités avaient agi dans le respect de la loi.

Des mineurs ont déjà été interpellés (en septembre 2024) dans plusieurs villes marocaines, pour *"fabrication et diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux incitant à l'organisation d'opérations collectives d'émigration clandestine"*. Le Maroc continue de serrer la vis face à cette immigration irrégulière. *"Certains jeunes gens sont incités [à immigrer] par des inconnus sur les réseaux sociaux"*, a ajouté le porte-parole. Des appels à une *"migration massive"* le 15 septembre 2024 avaient en effet circulé sur les réseaux sociaux. Pourtant ces traversées de la frontière qui se font dans l'eau, parfois avec palmes et combinaison, sont immensément dangereuses voire mortelles : chaque année, les courants, l'hypothermie et les blessures contre les rochers font des victimes. Pourtant, rien ne semble arrêter les jeunes Marocains : les autorités du royaume chérifien ont déjoué pour le seul mois d'août plus de 11 300 tentatives d'émigration irrégulière, selon le ministère de l'Intérieur. Du côté de Melilla, l'autre enclave espagnole au Maroc, plus de 3 300 opérations ont été avortées sur la même période. Cet été, les images d'une marocaine de 19 ans, tout sourire en combinaison et des palmes aux pieds débarquant sur le sol espagnol, étaient devenues virales, cumulant des millions de vues. D'autres vidéos postées sur TikTok principalement sous les hashtags "Harragas" (terme qui signifie "brûleurs de frontières" en français et qui désigne les migrants maghrébins) ou "Ceuta", montrent des traversées supposées faciles avec des jeunes souriants, arrivant sur les plages ou marchant dans les rues de l'enclave espagnole - au son de musiques triomphales.

Au cours des huit premiers mois de l'année, le Maroc a empêché au total 45 000 personnes d'émigrer illégalement vers l'Europe, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. D'après des statistiques officielles, ces départs s'expliquent par un manque de perspective criant pour la jeunesse marocaine : un jeune de 15 à 24 ans sur quatre dans le pays ne se trouve ni sur le marché de l'emploi, ni en formation, ni ne suit une scolarité.

L'obtention d'un visa pour la France, une affaire complexe et coûteuse

Une marocaine a dû déboursier 140 euros pour obtenir son visa : *"On paye plus que ce que l'on devrait. En fait, il y a une personne qui vous vend le rendez-vous."* Au Maroc, à la complexité de compléter le dossier de demande de visa pour la France s'est ajoutée celle d'obtenir un rendez-vous. Des intermédiaires s'accaparent tous les créneaux et obligent les Marocains à passer par eux, moyennant finance. Pour tenter de lutter contre ce phénomène, l'antenne locale de TLS à Rabat teste une nouvelle procédure. Depuis mercredi 18 septembre 2024, le demandeur doit prouver son identité via un appel vidéo : *"Sur Casablanca, lance encore cette Marocaine, on n'a aucune idée de ce que l'on va subir en 2025. Les gens ont fait une fortune grâce à nous."* À Casablanca, les intermédiaires sont partout devant TLS Contact. L'un d'entre eux accepte de nous parler. Il fournit des rendez-vous *"depuis le Covid-19"*, dit-il. *"C'est très compliqué d'avoir un rendez-vous, poursuit-il, TLS te dirige vers son site mais une fois dessus tu ne trouves rien ! Il y a des demandeurs bien instruits, des experts comptables, des médecins, mais qui ne savent pas comment s'y prendre. Ils n'arrivent même pas à imprimer les documents, à remplir les informations sur le site. Nous, on leur fournit ce service."* TLS déconseille aux demandeurs d'acheter un rendez-vous à un intermédiaire. L'entreprise dénonce des pratiques frauduleuses. En attendant, pour obtenir un visa, la majorité des Marocains doit toujours en passer par là.

NIGER

Libye: des migrants nigériens enlevés par une milice, une ONG lance l'alerte

Au Niger, l'ONG « Alternative espaces citoyens » alerte sur le sort de migrants nigériens arrêtés par des hommes armés en Libye, dans la localité de Shouaraf, le 6 septembre 2024. Difficile de donner un chiffre précis, mais il pourrait s'agir de plusieurs dizaines de personnes. Alternative espaces citoyens demande aux autorités nigériennes d'user de tous les moyens diplomatiques pour régler cette situation.

D'après les témoignages recueillis par l'ONG « Alternative espaces citoyens » l'un des migrants est décédé. Certains ont pu être libérés par les patrons libyens qui les emploient. Mais d'autres ont été conduits vers une destination inconnue, et n'ont plus donné de nouvelles depuis.

Le coordonnateur régional de l'ONG à Zinder, revient sur ces événements. « *Des éléments armés qui appartenaient à l'une des factions en Libye ont fait irruption dans les camps où logent les migrants nigériens. Ils ont tous été regroupés dans un camp où ils ont subi des actes de torture, des brimades. Un Nigérien a voulu s'évader. Il a été intercepté et soumis à des actes de torture qui lui ont coûté la vie. Les autres compagnons d'infortune ont été conduits en des lieux inconnus. (Certains) ont été libérés parce que la plupart des compatriotes en Libye travaillent dans les jardins, dans les ateliers, dans les chantiers de construction. Ils ont des patrons libyens qui, dans ce genre de situation, interviennent pour libérer nos compatriotes. Mais ces compatriotes libres sont inquiets du sort de leurs camarades dont ils sont aujourd'hui sans nouvelles.* »

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241009-libye-des-migrants-nig%C3%A9riens-enlev%C3%A9s-par-une-milice-une-ong-lance-l-alerte>

TUNISIE

L'ancien président réélu avec 90 % des voix des 28% de -*votes exprimés !

Le président sortant de Tunisie a été réélu dimanche avec 90,7 % des voix, a annoncé lundi 7 octobre l'autorité électorale tunisienne Isie. Le taux de participation de 28,8%, et donc 71,2 % d'abstention soit le plus fort taux à une élection présidentielle depuis 2011. Les deux autres candidats, ont obtenu 7,35% et 1,97% des suffrages, selon l'Isie. Les chiffres sont provisoires dans l'attente d'éventuels recours. Mais le Tribunal administratif qui était en charge du règlement de ces litiges a été dessaisi de cette prérogative il y a quelques jours à la faveur d'un amendement. Les recours sont dorénavant du ressort de la Cour d'appel, une juridiction jugée par les observateurs de la vie politique tunisienne comme sujette aux pressions du pouvoir exécutif.

Tout a été fait pour assurer à l'ancien professeur de droit une réélection sans encombre : seuls deux concurrents ont été autorisés à se présenter sur 17 initialement, après l'élimination des rivaux les plus solides du président sortant. Ces dernières années, le président s'est mué en président autoritaire, en s'arrogeant les pleins pouvoirs le 25 juillet 2021. Depuis, le chef de l'État a consacré son énergie, selon l'opposition et les ONG, à réprimer la société civile. Depuis le printemps 2023, plus d'une vingtaine d'opposants dont le chef d'Ennahdha et l'opposante nostalgique de l'ère Ben Ali, ont été emprisonnés ainsi que des syndicalistes, avocats, chroniqueurs politiques et des défenseurs des droits des migrants se sont aussi retrouvés en prison.

L'accord avec l'union européenne a permis de faire baisser le nombre d'arrivées de migrants en Italie. Mais au prix d'expulsions vers les frontières libyenne et algérienne dans des zones désertiques, où d'une vingtaine de personnes sont mortes.

Malgré ce sinistre bilan, le partenariat européen avec les autorités de Tunis fait des émules et de nombreux politiques se disent prêts à s'appuyer sur le pays pour contenir les arrivées de migrants en Europe. C'est notamment le cas du ministre de l'intérieur français. "Pourquoi est-ce que l'Italie a jugulé les 2/3 de ses flux, notamment en matière d'immigration irrégulière ? Parce qu'il y

a eu des accords avec la Tunisie, avec l'Égypte (...) Faire des accords avec les pays du Maghreb pour qu'il puisse y avoir une rétention de l'immigration, c'est fondamental", a-t-il déclaré fin septembre 2024. Le Premier ministre britannique a également loué mi-septembre la stratégie du gouvernement d'extrême droite italien pour faire baisser les arrivées de migrants. "Vous avez fait des progrès remarquables, en travaillant d'égal à égal avec les pays se trouvant sur les routes migratoires afin de traiter, à la source, les facteurs de la migration et de contrer les réseaux", avait-il salué.

Face à la méthode tunisienne brutale et autoritaire, quelques préoccupations émergent au sein de l'UE. Le 7 juillet 2024 le service diplomatique européen s'inquiète, entre autres, d'une *"nette détérioration du climat politique et un espace civique qui se rétrécit"* avec près de *"trente politiciens, activistes, journalistes, avocats et hommes d'affaires arrêtés"*, d'un *"régime unipersonnel avec un système politique présidentiel hautement centralisé"* et du *"traitement des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés [qui] suscite une préoccupation croissante"*. Mais pas encore de quoi remettre en cause le partenariat sur l'immigration irrégulière.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241007-pr%C3%A9sidentielle-en-tunisie-le-pr%C3%A9sident-ka%C3%AF-sa%C3%AFed-donn%C3%A9-vainqueur-avec-90-7-des-voix>

La présidentielle est joué d'avance, le président sortant contrôle totalement le scrutin

A l'élection de dimanche 6 octobre 2024, le président va briguer un second mandat. Il n'aura que deux adversaires Les 17 autres candidats ont été éliminés. Et parmi les deux candidats rescapés, l'un est en prison. Pourquoi les Tunisiens, qui ont renversé leur dictateur en 2011, ne protestent pas contre la vague d'arrestations qui s'abat sur les opposants, les avocats et les journalistes ? Voilà l'avis du directeur de l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans (Iremam), chercheur au CNRS

On peut dire que c'est joué d'avance dans la mesure où le président ne s'inscrit pas dans un plébiscite, mais plutôt dans une manifestation de l'autoritarisme présidentiel. Il n'essaie même pas vraiment de montrer une vitrine électorale pour légitimer le régime. Il y a encore un mois, personne ou presque ne connaissait le député, chef d'entreprise de 47 ans qui a créé le petit parti libéral Azimoun. Mais maintenant que ce candidat est en prison, beaucoup de Tunisiens ont envie de voter pour lui. Est-ce qu'il pourrait créer la surprise ? Créer une surprise, oui, peut-être par sa publicisation, du fait qu'il devienne un peu un *"martyr électoral"*. C'est un nom qui ressort, alors que vous le dites très bien, il était totalement inconnu. Il y a eu quand même trois challengers qui ont été écartés, ils étaient, eux, au contraire des figures extrêmement connues du spectre politique tunisien à l'époque de Ben Ali, mais surtout au moment de la démocratisation.

Ce député est devenu le symbole d'une sorte de *"résistance électorale"* au président, mais résistance entre guillemets... Il n'y aura pas de surprise, je pense. L'actuel président contrôle totalement le scrutin. Est-ce qu'on sera dans du 90% ? Dans du 80% ? En tout cas, il n'y aura pas de surprise électorale, mais plutôt un unanimité présidentiel. Du moins, c'est ce que représente le président : l'idée qu'il est en communion avec le peuple, que les élections ne servent à rien. Car, il faut-il le dire : il passe son temps à dévaloriser le principe de la démocratie parlementaire. Il n'y croit pas et ces élections sont une étape supplémentaire dans ce qu'il appelle *"l'entreprise de redressement"* de la Tunisie face à une classe politique qu'il considère corrompue.

Il y a un premier aspect, c'est que les Tunisiens avaient une sorte de ras-le-bol et même de colère à l'égard des symboles de la démocratie tunisienne. Ils considèrent que ces démocrates, qui ont émergé après 2011, les ont trahis. C'est pour cela que beaucoup de Tunisiens ont soutenu le coup d'État du président de 2021. Pour rappel, le 25 juillet 2021, Il s'approprie la totalité des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires. Et la grande surprise, c'est que beaucoup de gens approuvent, y compris le syndicat – qui maintenant est en opposition– de l'Union générale du travail de Tunisie, l'UGTT. De ce point de vue-là, pourquoi les Tunisiens ne s'opposent pas à ce qui se passe

aujourd'hui ? C'est parce qu'ils ne croient pas en l'opposition et aux démocrates qui ont siégé entre 2011 et 2021. Ça, c'est le premier phénomène.

Le deuxième phénomène, qui est peut-être plus récent et qui s'étend sur ces six derniers mois ou cette dernière année, c'est que se réinstalle progressivement en Tunisie un climat de peur, d'autocensure, pour ne pas dire même de surveillance. Et les Tunisiens recommencent à avoir peur. On pensait que ça serait un acquis de la révolution. On pensait qu'au moins, ce climat de peur que la Tunisie avait connu sous la dictature de Ben Ali ne reviendrait pas. Or, on s'aperçoit que les Tunisiens ont encore plus peur et sont encore plus prudents qu'à l'époque de Ben Ali. Surtout qu'il y a un très fort complotisme, un très fort conspirationnisme. Tous les discours du président accusent ou désignent chaque jour un complot de l'étranger. Toute personne qui a des contacts avec des journalistes étrangers, des ONG étrangères est soupçonnée de faire une conspiration contre le président. Je dirais que les Tunisiens sont résignés. On ne sait pas s'ils soutiennent encore massivement le président actuel, mais en tout cas, les citoyens tunisiens sont marqués par un sentiment de résignation générale.

L'arrestation de défenseurs des droits des migrants, haine et diffamation

« Il est consternant d'entendre des déclarations officielles accusant ceux qui aident les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés d'être des traîtres et des agents étrangers », a dit une rapporteure spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme. « Cela ne fera qu'engendrer la peur et la stigmatisation et pourrait entraîner la suspension d'activités vitales, laissant des centaines de personnes vulnérables dans des conditions précaires, en particulier les personnes originaires d'Afrique subsaharienne qui ont été la cible d'attaques ».

Au début du mois de mai, après que les ministres de l'Intérieur de Tunisie, d'Algérie, de Libye et d'Italie se soient réunis pour discuter de la migration irrégulière, les forces de sécurité ont expulsé des centaines de migrants et de réfugiés du pays. Il s'agissait notamment de femmes, d'enfants et de demandeurs d'asile qui avaient campé devant les bureaux de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations.

L'arrestation et la détention du directeur de projet et du chef du Conseil tunisien pour les réfugiés (TRC), a rapidement suivi. Ils ont été interrogés par la brigade criminelle sur l'origine des financements étrangers de leur organisation, avant d'être placés en garde à vue et accusés d'héberger illégalement des personnes en Tunisie. Le Président tunisien a accusé les dirigeants des organisations qui aident et abritent les « migrants illégaux » d'Afrique subsaharienne de « recevoir d'énormes fonds de l'étranger » et d'être « pour la plupart des traîtres et des agents de l'étranger ». « Les deux défenseurs des droits des migrants faisaient un travail parfaitement légitime et pourtant ils sont détenus sans procès dans des conditions de surpeuplement et d'insalubrité, en violation totale des conventions internationales sur les droits de l'homme que la Tunisie a ratifiées ». Les défenseurs des droits des migrants prennent d'énormes risques pour défendre les droits de l'homme internationalement reconnus des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés. « Ils doivent être libérés et ne pas être traités comme des criminels ».

La Commission Vérité et Réconciliation, qui travaille avec le HCR, a lancé à la fin du mois d'avril 2024 un appel à propositions auprès des hôtels pour héberger 57 enfants migrants non accompagnés de Sfax à Tunis, en coordination avec le gouverneur local. Cet appel a déclenché une campagne de **diffamation** dans les médias, qui ont affirmé que l'hébergement d'Africains en Tunisie menaçait la sécurité nationale du pays.

La Rapporteure spéciale est en contact avec les autorités tunisiennes sur cette question et les a exhortées à garantir un environnement sûr pour les activités légitimes de défense des droits de l'homme, à l'abri de toute intimidation, en soulignant en particulier l'importance de mettre fin à tout discours de haine ou à toute campagne de diffamation menaçante.

https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149361?utm_source=UN+News+-

15 migrants meurent et 29 sont sauvés d'un naufrage ... et les autres ?

Douze personnes de nationalité tunisienne ont été arrêtées pour leur implication dans le départ et le naufrage, lundi. L'organisateur de la traversée et son épouse font partie des personnes interpellées. Le président tunisien, qui a reçu le ministre de l'Intérieur, lui a donné l'ordre de poursuivre les recherches et de découvrir "*les circonstances de cet incident douloureux et étrange*". La Garde nationale précise que l'arrestation des suspects a aussi permis de mettre la main sur du matériel de contrebande. "*Trois voitures, un canot et d'importantes sommes d'argent ont été saisis*". Les recherches se poursuivent car, selon des médias locaux, au moins 60 personnes étaient à bord.

Douze migrants tunisiens, dont des femmes et des bébés, **ont trouvé la mort** dans la naufrage de leur embarcation au large de l'île touristique de Djerba. Vingt-neuf autres ont été sauvés dans cet accident aux causes inconnues qui s'est produit à l'aube. Les 12 victimes, "*originaires de plusieurs régions de la Tunisie*", sont "*cinq hommes, quatre femmes et trois bébés*", a précisé le porte-parole du tribunal de Médenine, qui n'a pas donné le nombre initial de passagers ni d'informations sur d'éventuels disparus. Des unités des garde-côtes sont intervenues pour "*porter assistance à un bateau en train de couler qui transportait un groupe de personnes, des Tunisiens et des 'étrangers'*" (un terme que les Tunisiens utilisent pour désigner les Africains subsahariens)", a indiqué la Garde nationale. Les garde-côtes ont été "*alertés par 4 passagers revenus à la nage*" sur le rivage, selon la Garde nationale.

La Tunisie est l'un des principaux pays de départs de migrants qui cherchent à rejoindre l'Europe en bateau. La plupart des candidats à l'exil sont des migrants subsahariens qui cherchent à quitter le pays mais les Tunisiens sont aussi très nombreux à vouloir partir. Ils fuient la détérioration de la situation économique du pays depuis le début de la guerre en Ukraine et de fortes tensions politiques depuis un coup de force du président à l'été 2021. Une élection présidentielle doit se tenir dans le pays le 6 octobre 2024 mais le président, qui a empêché de concourir ses adversaires les plus sérieux, est déjà sûr d'être réélu.

Mais cet accord UE-Tunisie, et les opérations anti-migrants qui ont suivi ont eu un double effet : si elles poussent de plus en plus de migrants, exténués par cette politique raciste, à rebrousser chemin et à rentrer chez eux, elles incitent aussi de nombreux migrants à tenter la traversée de la Méditerranée au plus vite, quelles que soient les conditions de sécurité. Les départs depuis les côtes de Sfax ont enregistré une augmentation record durant les premiers mois de l'année 2024, avec plus de 21 000 personnes ayant quitté clandestinement le pays par ses frontières maritimes, a indiqué la Garde nationale tunisienne. Des départs qui s'effectuent dans des conditions plus que précaires : les exilés utilisent des canots en métal, inaptes aux traversées. Ils accusent les forces tunisiennes de manœuvrer dangereusement près des embarcations, provoquant des vagues et des naufrages. Certains accusent aussi la Marine tunisienne de voler les moteurs de leurs canots.

AMERIQUE

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Expulsion de 10 000 Haïtiens sans-papiers par semaine

La République dominicaine a annoncé mercredi 2 octobre 2024 adopter un plan à "*exécution immédiate*" d'expulsion de 10 000 Haïtiens sans-papiers par semaine pour lutter contre l'immigration illégale en provenance du pays voisin avec lequel elle partage l'île d'Hispaniola, dans les Caraïbes. "*Cette opération vise à réduire l'excès de population migrante perçu dans les*

communautés dominicaines et sera menée dans le cadre de protocoles stricts garantissant le respect des droits humains et la dignité des personnes rapatriées", a indiqué dans un communiqué le porte-parole du président à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité et de défense nationale.

En dépit d'une mission multinationale d'appui à la police haïtienne, les résultats obtenus étaient *"limités"* et que *"face à cette réalité, nous sommes obligés d'agir de manière volontaire et responsable pour garantir la sécurité et la stabilité de notre pays"*. *"Nous avons prévenu les Nations unies : soit eux et tous les pays qui s'étaient engagés agissent de manière responsable en Haïti, soit nous agirons de manière responsable en République dominicaine"*, a déclaré le président. Depuis son arrivée au pouvoir en 2020, il a durci la politique migratoire, multiplié les expulsions de sans-papiers et les expulsions, et renforcé la présence policière à la frontière où a été construit un mur de 164 kilomètres qu'il a promis d'étendre. En 2023, 250 000 Haïtiens sans papiers ont été expulsés. Parmi les points convenus lors de la réunion du Conseil de sécurité et de défense nationale, il a souligné le renforcement de la surveillance et du contrôle aux frontières avec le déploiement de plus de personnel et d'équipements spécialisés, dont des caméras et des drones.

<https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20241002-la-r%C3%A9publique-dominicaine-va-expulser-10-000-ha%C3%A9tiens-sans-papiers-par-semaine>

INTERNATIONAL

Le HCR rappelle que " le fait de demander l'asile n'est pas un acte criminel, mais une mesure de survie et un droit fondamental". Les migrants "ne peuvent pas être pénalisés pour entrée irrégulière"

Le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a publié, vendredi 27 septembre 2024, sa dernière mise à jour concernant les règles qui régissent la Convention de Genève de 1951. Ratifié par 145 États, ce texte *"énonce les droits des personnes déracinées, ainsi que les obligations juridiques des États pour assurer leur protection"*. Dans son actualisation de la Convention, l'agence onusienne rappelle leurs obligations aux États, notamment sur leur manière de *"traiter les demandeurs d'asile qui arrivent à leurs frontières de manière irrégulière"*.

En vertu de ce document, les États *"ont l'interdiction de pénaliser les demandeurs d'asile et les réfugiés au seul motif qu'ils sont entrés irrégulièrement dans un pays"*. Pour ne pas être criminalisés, les migrants doivent respecter trois conditions : arriver directement d'un pays où leur vie est en danger, déposer sans délai un dossier d'asile dans le pays d'arrivée et présenter des *"raisons valables"* qui justifient leur entrée irrégulière. Si ces trois critères sont réunis, les exilés *"ne peuvent pas être détenus, y compris à des fins de dissuasion, au motif qu'ils sont entrés irrégulièrement"*.

Plusieurs pays européens enferment des migrants de certaines nationalités à leur arrivée. C'est le cas par exemple de l'Italie qui a signé un décret en novembre 2023 révisant la liste des pays considérés comme *"sûrs"*, à savoir la Tunisie, le Nigeria, l'Algérie, le Sénégal, le Maroc, la Côte d'Ivoire ou encore la Gambie. Rome a demandé que les demandeurs d'asile originaires de ces nations soient envoyés *"automatiquement en détention"*. Or en Italie, le placement en rétention de ces migrants est abusif. C'est le cas des ressortissants tunisiens, régulièrement envoyés dans ces lieux de privation de liberté, en vue d'une expulsion, malgré le dépôt d'un dossier d'asile. En Grèce aussi, les exilés qui atteignent l'île de Samos sont enfermés dans une partie du centre d'accueil pour une durée maximum de 25 jours en attendant leur identification.

Le HCR a également ajusté les règles sur *"la question de la pénalisation liée au trafic d'êtres humains"*. *"Les réfugiés ne peuvent pas être pénalisés s'ils sont soupçonnés d'avoir été impliqués dans l'organisation, l'aide ou la facilitation de leur entrée irrégulière ou celle d'autres personnes"* s'ils ont pris ces *"mesures pour assurer leur entrée, celle de leur famille ou d'autres personnes pour des raisons humanitaires"*, insiste l'agence onusienne.

"Le concept de non-pénalisation (...) est souvent mal compris ou délibérément enfreint dans la pratique, certains États imposant des sanctions aux réfugiés et aux demandeurs d'asile en cas d'entrée ou de présence illégale", déplore le HCR. En Grèce, en Espagne ou encore au Royaume-Uni, les conducteurs des canots sont souvent considérés comme des passeurs et placés en détention.

L'an dernier, un pêcheur de 45 ans a été condamné, en crête, à 280 ans de prison pour trafic d'être humains. Il avait, en novembre 2022, conduit le bateau sur lequel se trouvaient près de 500 exilés qui tentaient de rejoindre l'Europe. Cette affaire n'est pas un cas isolé : près de 2 000 demandeurs d'asile croupissent dans les geôles grecques pour des accusations similaires. Les demandeurs d'asile condamnés pour trafic d'être humains représentaient la deuxième plus grande catégorie de détenus en Grèce.

Le HCR signale que ces *"principes directeurs sont publiés dans l'objectif de promouvoir une application cohérente du droit international, à un moment où les obstacles juridiques et pratiques à l'accès à l'asile se multiplient"*. L'ONU rappelle par ailleurs *"à toutes fins utiles que le fait de demander l'asile n'est pas un acte criminel, mais une mesure de survie et un droit fondamental"*.

Le HCR et l'OIM plaident pour une meilleure protection des migrants et des réfugiés

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Méditerranée, le Directeur du bureau de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à New York, a plaidé lundi 30 septembre 2024 : « Malgré nos plaidoyers, et nos efforts d'assistance aux États pour soulager la souffrance humaine – nous assistons toujours à la tragédie de vies perdues en mer et sur les routes terrestres ». Depuis l'année dernière, le nombre de personnes traversant la Méditerranée depuis l'Afrique du Nord a diminué. Cependant, « nous avons assisté à une nouvelle augmentation des difficultés liées à l'accès au territoire et à l'asile », a-t-il confirmé, comme en témoigne l'augmentation des interceptions et des expulsions collectives et la poursuite des arrestations et détentions arbitraires. Un rapport conjoint du HCR, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Centre de migration mixte publié cette année a noté les risques élevés de décès, de violence sexiste, d'enlèvement contre rançon, de traite, de vol et d'autres violences physiques auxquels sont confrontées les personnes qui se déplacent. Le directeur a présenté une nouvelle approche : « Cette approche représente un changement en faveur de réponses plus humaines, mais aussi plus efficaces de la part des États. Elle vise à offrir des alternatives aux voyages dangereux notamment en renforçant les systèmes d'asile, l'identification précoce et l'orientation des réfugiés ainsi que des migrants ». Ils estiment que **134.000 réfugiés** et migrants ont emprunté la **voie maritime** depuis l'Afrique du Nord et de l'Ouest vers l'Europe, soit 24% de moins qu'en 2023. Alors que les **arrivées en Italie ont diminué**, le nombre de **personnes débarquées dans le nord de l'Afrique ont légèrement augmenté**, avec près de 33.000 personnes débarquées en Tunisie et plus de 14.000 en Libye. Selon le Projet de l'OIM sur les migrants disparus en 2024, quelque **1.450 personnes sont mortes ou ont été portées disparues en Méditerranée**. Ce nombre représente une **baisse de 44 %**, par rapport aux 2.609 personnes de la même période en 2023. Mais une capacité de recherche et de sauvetage prévisible, suivie d'un débarquement dans un lieu sûr, reste un besoin critique en Méditerranée.

De multiples **facteurs contribuent aux migrations** : « *Les défis ne commencent pas en Afrique du Nord* », une réponse interrégionale dès le point de départ des voyages est nécessaire : la détérioration de la situation de protection au Mali et au Soudan, se répercute sur les pays d'Afrique du Nord, comme l'Égypte, la Libye et la Mauritanie. En Libye 97.000 réfugiés soudanais sont arrivés depuis avril 2023, dont 65.000 par le passage frontalier d'Alkufra, en raison de l'escalade du conflit au Soudan. Une convergence de facteurs défavorables dans les pays d'origine et de transit alimente la migration en provenance de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Ouest.

La Libye a signalé une arrivée d'un nombre nettement plus important de femmes et

d'enfants, ce qui entraîne à son tour de nouvelles formes de traite le long de la route, notamment l'exploitation sexuelle et le travail des enfants. En Tunisie, le gouvernement a suspendu certaines modalités de traitement de dossiers d'immigration, qui pénalisent des réfugiés fuyant les conflits du Soudan et du Sahel. « *Il s'agit de reconnaître l'importance du droit de demander asile aux frontières sans être refoulé violemment. Une approche basée sur les itinéraires appelle également à établir des voies migratoires légales et appropriées pour les migrants et réfugiés* ». Le directeur a rappelé aux Etats membres la nécessité de **garanties** en matière de droits de l'homme, d'une **amélioration de l'accès à la protection étatique, et d'un renforcement des sauvetages en mer**. Il a demandé une meilleure coordination pour les **poursuites contre les passeurs** et trafiquants, comme des efforts pour **l'insertion des migrants**. Et de s'attaquer aux **causes profondes** de ces mouvements humains, tels que **la pauvreté, le changement climatique et l'instabilité politique**. « *Avec l'escalade récente du conflit au Moyen-Orient, d'autres mouvements sont possibles* », a-t-il conclu.

TEMOIGNAGE

Le prix Nobel de littérature 2021, parle des questions d'identité, de migration, et d'appartenance.

Ayant vous-même quitté Zanzibar en 1967, pour un meilleur avenir en Angleterre, vos écrits parlent beaucoup de l'exil, de l'étranger qui arrive dans un nouveau pays, pour trouver refuge. Est-ce aussi un message pour l'Afrique du Sud en proie aux tensions xénophobes ?

Cette question ne concerne pas uniquement l'Afrique du Sud, ces mêmes problèmes touchent beaucoup d'autres endroits, en Europe, en Amérique du Nord. C'est un phénomène important de notre époque, car on observe de larges déplacements de populations. Ce n'est pas quelque chose de nouveau dans notre histoire humaine, mais désormais le mouvement se fait des pays du Sud vers les pays du Nord. Et cela a créé une panique. Certains y répondent de façon humaine, mais pas tous.

Votre conférence s'intitule « *une exploration de notre humanité partagée* » : souhaitez-vous remettre l'accent sur le concept sud-africain de l'« *Ubuntu* », basé sur la solidarité et le fait de se reconnaître en l'autre ?

*Je suppose que oui. Mais ce n'est pas parce qu'on l'appelle ici « Ubuntu » que c'est une invention sud-africaine, d'autres endroits ont le même concept, sous un autre nom. Cela se résume, en fait, à la même chose, à cette idée que **l'on doit apprendre à recevoir l'autre, dans nos cœurs et nos esprits, et à ne pas créer de barrières**. En d'autres mots, il faut réaliser qu'il y a tant de choses que l'on a en commun. Parmi les façons d'y parvenir, on peut lire les histoires d'autres gens, pour mieux les connaître, écouter leur musique et comprendre leurs problèmes.*

Votre œuvre revient également sur les traces laissées par la colonisation, sur le poids du passé : diriez-vous que ces questions de mémoire continuent de travailler l'Afrique dans son ensemble ?

*Je ne pense pas que cela se cantonne à l'Afrique, ce sont des questions essentielles. Lorsqu'un auteur écrit sur la migration des Irlandais aux États-Unis, c'est la même démarche, pour essayer de comprendre la signification de s'établir ailleurs, et d'être un étranger dans un autre pays. Mais comme je l'ai dit tout à l'heure, cela concerne les Africains d'une façon beaucoup plus dramatique, et les habitants du Sud en général, qui **partent en grand nombre, en quête d'une vie meilleure**. Les Européens ont fait ça pendant des siècles, se rendant en Amérique du Nord, en Australie, en Afrique du Sud... Et ils ont forcé les personnes qu'ils ont trouvées sur place à se déplacer, ou les ont parfois tuées. Donc **ce n'est pas un nouveau phénomène**.*

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/le-grand-invite-a9-afrique/20240928-pour-le-romancier-abdulrazak-gurnah-on-doit-apprendre-a-recevoir-l-autre-dans-nos-coeurs-et-nos-esprits>